

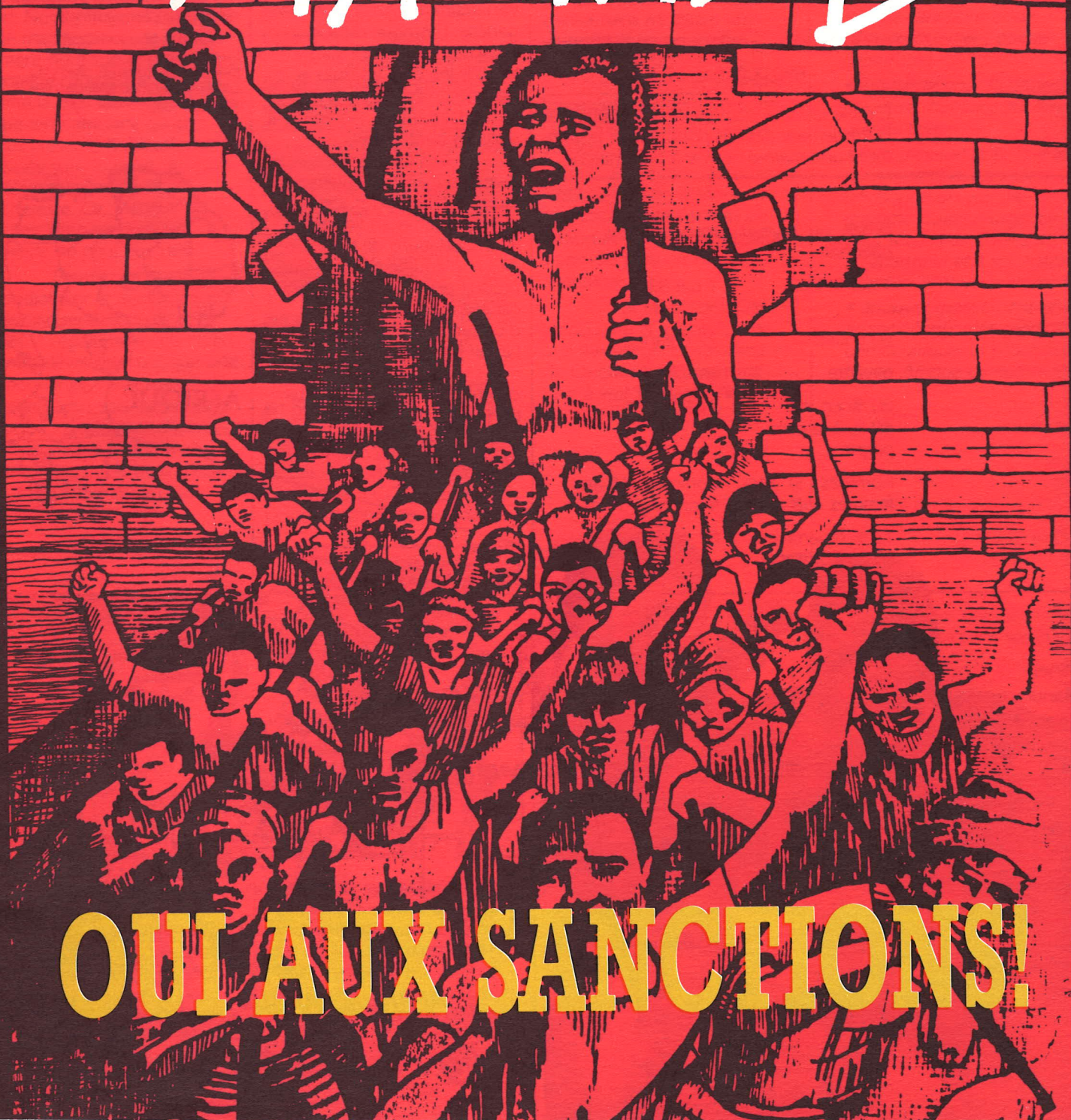
SOLIDARITÉ

Vol. 9 / No 1 / Février 1987

1415, rue Jarry Est, bureau 101, Montréal (Québec)



APARTHEID



OUI AUX SANCTIONS!

Afrique du Sud

EN BREF

Capitale: Pretoria

Chef de l'État: P.W. Botha - président

Population totale: 32,4 millions (à 55,9 % urbaine), dont:

- africains:** 24,1 millions, soit 74,1 % (13 millions vivent dans les bantoustans)
- blancs:** 4,8 millions, soit 14,8 %, dont 2,8 millions d'Afrikaners
- métis** (coloured): 2,8 millions, soit 8,7 %
- indiens:** 890 000, soit 2,7 %

L'apartheid: C'est le racisme, comme idéologie officielle et fondement des lois pour assurer notamment une main-d'œuvre à bon marché.

	Noirs	Blancs
Droit de vote	jamais au niveau national	tous les 5 ans
Nombre de médecins	1 par 91 000	1 par 330
1 enseignant pour:	60 enfants	22 enfants
Éducation:	payante	gratuite
Mortalité infantile:	20 % en ville 40 % à la campagne	2,7 %
Espérance de vie:	hommes - 51 ans femmes - 58 ans	hommes - 65 ans femmes - 73 ans
Répartition de la terre:	13 % répartie en 10 bantoustans	87 %

Revenus par secteurs:

(\$ US par mois - 1983)

Mines	251 \$	1 222 \$
Manufactures	362 \$	1 429 \$
Construction	297 \$	1 493 \$
Alimentation (commerce)	242 \$	1 174 \$

Accidents de travail

- morts accidentelles dans l'industrie:	1 195	191
- invalides à cause d'accidents du travail:	21 356	1 949

(chiffres de 1983)

Une économie fragile dans un pays riche

L'Afrique du Sud est le pays le plus industrialisé d'Afrique et il trouve sa principale richesse dans ses minerais.

- L'or représente 60 % de la valeur totale de ses exportations mais il y a aussi le charbon, le platine, les diamants, l'argent, le fer, et des métaux stratégiques, le chrome, le vanadium, le cobalt et le manganèse. L'Afrique du Sud a aussi des exportations agricoles, tels les vins, les fruits et les légumes, même s'il y a une forte malnutrition, notamment dans les bantoustans.

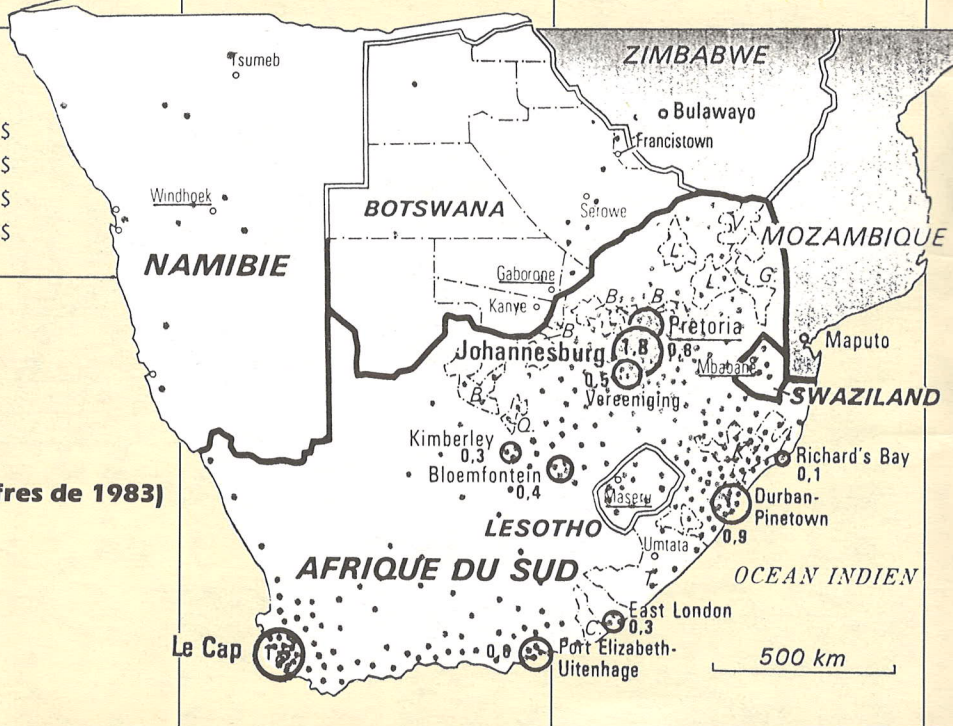
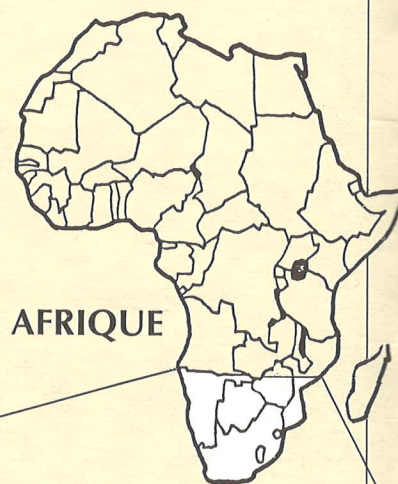
Ces exportations et les investissements étrangers sont indispensables pour son industrie car ils en financent les importations de technologies et d'équipement, ce que produit peu l'Afrique du Sud car elle manque de main-d'œuvre qualifiée, faute de l'avoir formée.

Il y a 5 000 000 de chômeurs et un taux d'inflation de 20 %. L'apartheid coûte très cher et rapporte de moins en moins.

Depuis juin 1985, l'Afrique du Sud vit sous l'état d'urgence:

- plus de 23 000 personnes ont été ou sont détenues, dont
 - 4 000 jeunes de moins de 18 ans,
 - quelques centaines d'enfants,
 - et de nombreux syndicalistes.
- en un an: 137 pendaisons à la prison centrale de Pretoria
- on estime à 50 000 le nombre des personnes condamnées à la clandestinité.

(Sources: Documents divers du CIDMAA, État du Monde 1986, - Atlaseco '86)



QUAND LE PEUPLE EXPLOSE, LE POUVOIR CRAQUE!

Depuis deux ans, l'Afrique du Sud est au coeur de l'actualité. Révolte des cités noires, luttes syndicales, sanctions internationales sont les grands thèmes. Reagan et Botha parlent d'un conflit est-ouest en Afrique du Sud. Nous y voyons plutôt une manifestation de l'affrontement nord-sud et une lutte contre le capitalisme dans sa forme la plus sauvage sur cette terre africaine qu'on nous présente habituellement écrasée sous le poids des calamités naturelles ou de la sécheresse. Or, l'Afrique du Sud est un pays dont la richesse ne peut être niée.

Premier producteur mondial d'or et riche d'autres métaux précieux ou stratégiques, à l'égard desquels l'Occident a développé presque une dépendance, négligeant d'autres sous-sols riches, pays ayant d'importantes exportations agricoles, l'Afrique du Sud semble sur le bord d'éclater. Mais est-ce qu'un pays éclate?

(blanc) qui n'a plus de discours articulé et n'a jamais eu de légitimité morale. Et ce pouvoir (blanc) chancelle, n'a plus comme arme que l'état d'urgence, la répression armée et aveugle: même les enfants y sont les ennemis de la loi et de l'ordre, un ordre à part, l'apartheid.

Sous la pression des syndicats, de plus en plus unis, même les hommes d'affaires commencent à lâcher un régime qui ne peut plus leur être utile. Les voilà qui vont négocier avec l'African National Congress dans son exil de Lusaka. Les terroristes d'hier sont aujourd'hui des interlocuteurs valables. C'est que l'industrie peut laisser tor dre des bras, mais si les bras se retirent, la machine arrête et arrête aussi les profits.

Lors de leur tournée, en novembre 1985 à l'invitation de CISO, Willis Mchunu, organisateur syndical chez les métallos du MAWU maintenant affilié à COSATU, et Linda Chisholm, enseignante

après, naissait la plus grande confédération syndicale de l'histoire de l'Afrique du Sud, COSATU, actuellement forte de 700 000 membres, bientôt d'un million.

Le jeune secrétaire général de COSATU, Jay Naidoo, a fait à Montréal une visite éclair en novembre 1986. Un de ses messages était que les prêts et les investissements occidentaux sont l'oxygène de l'apartheid qui s'étouffe.

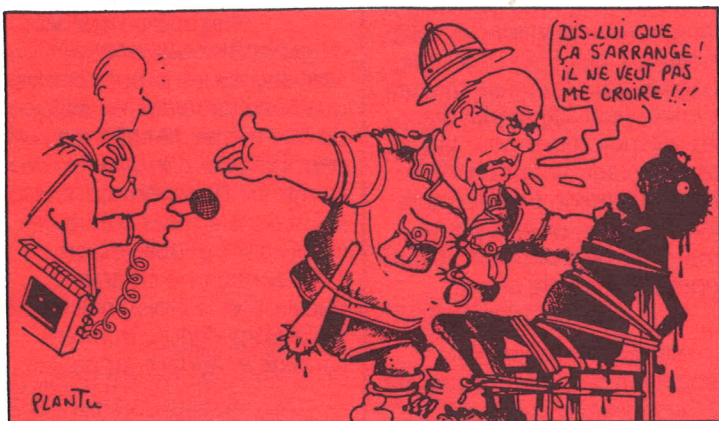
Fin février, début mars 1987, se tiendra à Montréal, une importante conférence nationale dont le thème sera « prendre parti en Afrique australe ».

Par ce dossier, CISO prend parti et espère fournir aux travailleurs et travailleuses du Québec un instrument utile à leur solidarité internatio-

nale avec les travailleurs et travailleuses d'Afrique du Sud.

La solidarité syndicale peut se manifester de multiples façons, mais actuellement il y a pour les sud-africains et sud-africaines des priorités:

- *faire avancer les programmes de sanctions et de désinvestissement contre l'apartheid;*
- *intervenir pour le respect des droits humains en Afrique du Sud;*
- *faire pression pour que le gouvernement canadien développe un vrai programme d'aide d'urgence pour tous ceux qui résistent à l'apartheid et à ses agressions en Afrique australe;*
- *appuyer moralement et financièrement les syndicats démocratiques et progressistes en Afrique du Sud.*



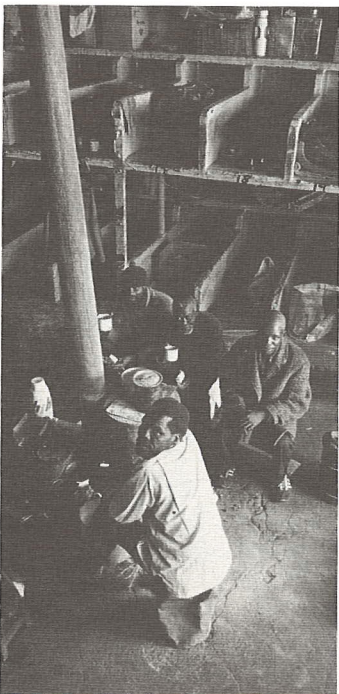
Non, le peuple explose et le pouvoir éclate. C'est ce qui se passe en Afrique du Sud. Le peuple sud-africain, sa majorité, surtout les jeunes urbanisés, a décidé de ne plus céder à un pouvoir

et militante syndicale au NEUSA, nous avaient fait le point de la situation en Afrique du Sud et avaient parlé de l'unité syndicale qui allait se manifester avec éclat très bientôt. En effet, très peu de temps



Une exploitation qui a trop duré!

- Dès l'an trois cent, il y a donc plus de 1600 ans, il y avait des Noirs en Afrique du Sud qu'ils ont peuplée par vagues successives, y étant toujours largement majoritaires.
- En 1652, arrivent les premiers colons envoyés par la Compagnie néerlandaise des Indes: des Hollandais qui s'appelleront « Boers » (paysans), puis Afrikaners. Le Cap, qu'ils ont fondé, est ensuite conquis, en 1755, par les Anglais qui feront de l'Afrique du Sud leur colonie.
- Dès le début, les Africains ont résisté et lutté; ils n'ont jamais cessé de refuser la conquête, puis l'exploitation et l'oppression, même si la lutte était inégale.
- Les Boers ont aussi fait la guerre aux Anglais qui ont appelé leurs dominions, dont le Canada, à leur rescousse. En 1902, les Boers ont perdu, mais l'Angleterre a accordé l'autonomie à ses quatre colonies: le Cap, l'État libre d'Orange, le Transvaal et le Natal, qui ont formé en 1910 une Union sud-africaine sans davantage intégrer les Africains, auxquels les



Anglais avaient pourtant fait des promesses.

- En 1912, des Africains, des Blancs, des Indiens progressistes se sont donné un mouvement de libération nationale, connu peu après sous le nom d'African National Congress (ANC).

• Pays de mines et déjà un peu industrialisé, l'Afrique du Sud connaît l'émergence d'un mouvement syndical, blanc et légal, noir et illégal. Depuis 1913, l'apartheid a commencé à se mettre en place. Pourtant, dès 1919, les mineurs noirs font une grande grève et en 1927, une première centrale ouvrière africaine naît.

• En 1948, la majorité blanche conservatrice, les Afrikaners, prend le pouvoir avec le Parti National Afrikaner, encore au pouvoir aujourd'hui, et l'apartheid, doctrine raciste du développement séparé, devient la base officielle du système et des lois: loi interdisant les mariages inter-raciaux, loi confinant les races dans des zones spécifiques, lois contre le communisme et permettant d'interdire les organisations nationalistes et progressistes, et système de passeport intérieur pour les Noirs.

- 1955 - création de SACTU: South African Congress of Trade Unions, 1ère vraie centrale ouvrière sud-africaine.
- 1960 - massacre de Sharpeville: 69 morts. L'ANC est banni et les syndicats africains doivent cesser leurs activités légales, leurs dirigeants étant pourchassés.
- 1961 - l'Afrique du Sud se proclame République (indépendante complètement de l'Angleterre) et se voit refuser d'être membre du Commonwealth à cause de l'apartheid. Le Canada a favorisé le rejet de l'Afrique du Sud.
- 1963 - Nelson Mandela, chef historique de l'ANC, est arrêté

et jugé. Il assure sa propre défense et devient le héros des Africains. Il est toujours en prison.

- 1976 - révoltes des étudiants noirs et émeute de Soweto.



Depuis 75 ans,

L'ANC

À sa fondation, l'ANC, qui a subi l'influence de Ghandi, en Afrique du Sud pendant quelques années, visait l'information des Noirs et des opprimés sur leurs droits et sur des moyens pacifiques de lutte. Mais aussi bien les jeunes, impatientes, que les femmes, se donnent des organisations, dès 1943. Les campagnes pour les droits civiques s'intensifient, de même que les revendications pour la terre, se radicalisant en 1949, inévitablement. En décembre 1961, bannie, ulcérée par le massacre de Sharpeville, l'ANC opte pour la lutte armée.

Charte de la liberté

En 1955 l'ANC, qui se bat sur trois fronts, contre le fascisme, contre le racisme et contre le colonialisme, adopte la Charte de la liberté, qui est devenue le programme de la plus grande partie du mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud: c'est un pro-

gramme pour la démocratie, l'égalité et la fraternité entre les races, les droits des travailleurs et travailleuses, l'accès à la terre, à l'éducation, à la santé, au logement, à la culture, à la paix, à l'amitié pour tous. Dans les années '80, une Charte de l'Éducation sera aussi développée à l'intérieur de l'Afrique du Sud, à l'initiative des jeunes.

Aujourd'hui

Alors même que son dirigeant historique Nelson Mandela est en prison, et bien qu'elle soit interdite en Afrique du Sud même, l'ANC est le principal pôle d'inspiration de la lutte de libération. En 1980, ses actions armées contre des installations pétrolières, en 1983 contre une centrale nucléaire et la croissance de ses actions depuis, donnent courage et audace au peuple.

Dans le monde entier montent les pressions pour libérer Nelson Mandela.

De la « conscience noire » à la lutte politique et économique

Conscience noire et mouvement étudiant

L'option de l'ANC et de la plupart des organisations progressistes sud-africaines ne fait pas toujours l'unanimité.

Dans les années '60, le « mouvement de la conscience noire », né en milieu étudiant, a toutefois stimulé la fierté de beaucoup de gens. C'est la source de la révolte étudiante qui a éclaté particulièrement fortement à Soweto en 1976.

Reconstruction syndicale

Parallèlement, le mouvement syndical, jamais mort, s'est reconstruit, malgré son interdiction et l'emprisonnement ou le bannissement de la plupart des leaders. Cette reconstruction s'est faite lentement et très démocratiquement dans les puits des mines et sur les planchers d'usines. Dès 1973, une multitude de syndicats indépendants apparaissent au grand jour (100 000 travailleurs font la grève à Durban). Leur premier combat sera pour être reconnus par l'État et les employeurs, victoire qu'ils arracheront en 1979.

Botha essaie de réajuster l'apartheid

L'apartheid est le système par lequel l'Afrique du Sud s'est industrialisée: un système de « **cheap labour** » ambulant s'appuyant sur le racisme. Mais après 1976, il n'était plus acceptable politiquement, et de toutes façons sa rentabilité économique avait baissé considérablement. Entre autres, les besoins de main-d'œuvre qualifiée et plus abondante devenaient graves,



et sa stabilisation s'imposait. Il fallait aussi développer le marché intérieur. L'armée et le « *Big Business* » ont donc décidé d'une « stratégie totale » pour faire face aux problèmes politiques et économiques intérieurs, et aux problèmes dans la région, suite à l'échec de l'invasion de l'Angola en 1975-76. Botha, jusqu'alors ministre de la Défense, devient Premier ministre et essaie d'adapter l'apartheid à l'intérieur: entre autres, faire des concessions et contrôler l'urbanisation d'une partie de la population noire (« *influx control* »). Il cherche aussi à déstabiliser les pays voisins.

Floraison du mouvement populaire

À cause des promesses de réformes, une multitude d'organisations se sont développées sur des revendications précises et limitées: le prix des loyers, de meilleurs logements, le prix des transports en commun, la légalisation d'occupations de maisons, les questions scolaires, des garderies, des cliniques. Au début des années '80, l'ensemble du pays était couvert par une multitude de

Jonction syndicats-groupes populaires

Facilitée par les liens familiaux encore importants en Afrique, la jonction s'est opérée entre les syndicats et les organisations de quartiers, de femmes et de jeunes. Les consommateurs organisèrent des boycotts de commerçants blancs pour ajouter à la pression syndicale; un des slogans populaires sera: « **pas de Noël blanc, Noël noir** ».

Avec les progrès dans les organisations et le développement des luttes particulières, s'est engagé, tant dans les syndicats que dans les autres organisations populaires, un débat sur la nature et le rôle spécifique des diverses organisations, sur leurs alliances et le sens général de la lutte collective.

Les nouvelles organisations étudiantes, bien qu'issues de la « conscience noire », telles AZASO dans les universités et COSAS dans les écoles secondaires, sont dorénavant moins axées sur la fierté raciale et davantage préoccupées par la lutte contre l'exploitation économique. Elles ont adhéré à la Charte de la liberté, notamment COSAS. Après la répression de 1976, certains étudiants avaient rejoint la branche armée de l'ANC. L'accent est maintenant mis sur l'appui aux luttes des travailleurs et des travailleuses.

Reconnaissance syndicale

De leur côté les syndicats, reconstruits peu à peu, obtinrent de nouveau la reconnaissance syndicale en 1979. Les lois du travail offraient beaucoup de possibilités... aux travailleurs blancs: leur extension progressive aux syndicats non raciaux et noirs fut une victoire majeure. En 1979, c'est la grève dans les boulangeries et chez Ford, en 1980 dans l'industrie de la viande et en 1981-82, chez Wilson-Rowntree.



Des « réformes » qui sont une provocation

En septembre 1984, l'Afrique du Sud opère une **réforme constitutionnelle** qui instaure un parlement à trois chambres: celle qui représente les Blancs et détient le vrai pouvoir législatif, une chambre pour les Asiatiques (Indiens surtout) et une autre pour les métis (coloured). Les deux dernières sont peu représentatives et sans grands pouvoirs. **Les 24,1 millions de Noirs, la vaste majorité, en sont exclus.** On prévoit pour eux des mécanismes « consultatifs » et une autonomie un peu moins relative dans les townships (villes noires) et les « bantoustans » (« réserves » pour les Noirs).

Devant cette montée des organisations populaires, des grèves et de la révolte, l'apartheid proclame l'état d'urgence, le 12 juin 1986, pour une deuxième fois en quelques mois. Il est toujours en vigueur.

C'est l'annonce de ces « changements » qui avait provoqué en 1983 la création de l'UDF, le Front démocratique uni, qui a pour objectif de coordonner et d'exprimer l'opposition, uni justement sur l'opposition à la « réforme » de l'apartheid et revendiquant le vrai changement: une personne/un vote au niveau du gouvernement central et de l'ensemble du pays et de

1984-86: L'EXPLOSION



vraies institutions démocratiques non raciales partout.

Quand le « *Black Local Authority* » de Sharpeville, le township qui a connu précisément le massacre de 1960, veut augmenter ses revenus par une hausse des loyers, c'est le déclic: la population de la cité se soulève, s'attaque aux conseillers noirs imposés, brûlant leurs maisons et en tuant un certain nombre. L'armée doit venir au secours de la police. L'explosion est commencée.

Les syndicats appuient les revendications des étudiants

En 1984, l'organisation des étudiants du secondaire, COSAS, a commencé une campagne pour des conseils étudiants élus démocratiquement et pour la fin des harcèlements sexuels et des châtiments corporels. Ils déclenchent en novembre 1984 un boycott des classes dans la région du Transvaal et ont l'entier appui des syndicats, qui ont bloqué tout le cœur industriel du pays.

L'alliance étudiants-travailleurs portait fruit et allait donner toute sa force au boycott des commerces blancs dans plusieurs régions en 1985. Il ne faut pas oublier qu'en 1986, les écoliers qui se sont soulevés en 1976 sont parmi les rangs des travailleurs.

Étudiants et jeunes chômeurs

Les étudiants ont aussi investi dans l'organisation des jeunes chômeurs. Le taux actuel du chômage en Afrique du Sud est de 20 % en moyenne et de 30 à 40 %

pour les Noirs, et il atteint dans les petites villes jusqu'à 75 % des jeunes. Des congrès de jeunes ont été formés et ils ont vite répondu à l'appel de l'ANC, lancé en janvier 1985, à l'effet de rendre l'Afrique du Sud ingouvernable. Ils défilèrent en masse dans les rues en criant: « **Libération maintenant! Éducation plus tard** ». Ce sont eux qu'on a appelés les « **CAMARADES** », qui s'en prennent aux collaborateurs du régime et organisent les funérailles des victimes de la répression.

Le régime leur a opposé des « **PARENTS** » recrutés par la tromperie, l'argent et la menace. Mais la majorité des parents sont avec leurs fils et leurs filles dont l'avenir est bloqué par l'apartheid et qui sont victimes de la répression. Plusieurs milliers d'entre eux sont en prison, y compris de jeunes enfants.

Responsabilisation populaire et scolaire

L'effondrement des structures officielles dans les quartiers a amené les jeunes à promouvoir des structures alternatives: « *justice populaire* », « *comités de rues* », associations civiques. L'expérience de la responsabilité a renforcé la discipline et l'organisation et développé l'appren-



tissage de la démocratie.

La crise scolaire s'est transformée en prise en charge progressive de l'école par les étudiants et des professeurs sympathiques au mouvement. Le mouvement s'est structuré au plan national avec la Conférence nationale sur la crise de l'éducation et la mise sur pied d'un Secrétariat national de l'éducation pour le peuple. Le mot d'ordre est devenu: « *une éducation populaire pour un pouvoir populaire* ». Chez les enseignant-e-s, NEUSA (National Education Union of South Africa) est très engagée dans cette démarche, de même que WECTU et ECTU (Western and Eastern Cape Teachers' Unions). Les membres de la principale association d'enseignants, ATASA, sont invités à se joindre à ce mouvement et le font peu à peu.

L'UDF: une coalition

Plus de 600 groupes communautaires, organisations de femmes, de jeunes, d'étudiants et des syndicats ont joint le Front démocratique uni formé en 1983. C'était d'abord un véhicule d'expression de l'opposition par la majorité noire aux réformes constitutionnelles de Botha.

Mais l'UDF est devenue un forum d'échange pour une multitude d'organisations et de groupes assez diversifiés, opposés à l'apartheid et ne croyant pas à sa réforme. L'UDF a rendu et rend des services au niveau de la coordination au plan national de l'ensemble des initiatives politiques à la base. Son importance est illustrée par les nombreuses arrestations et le harcèlement dont sont victimes ses dirigeants.





Les syndicats

Moteur de nos luttes



Le monde ouvrier s'organise

- Dès 1919, 70 000 travailleurs noirs des mines avaient fait la grève et un premier syndicat non racial important, le Syndicat des Travailleurs du Commerce et de l'Industrie, regroupait déjà en 1927, 100 000 membres.
- Les travailleurs blancs s'étaient syndiqués aussi et en 1924, les premières lois du travail étaient promulguées, protégeant et reconnaissant les syndicats blancs, encourageant la négociation et la signature de conventions collectives.
- Bien que l'État l'interdise, en 1945 plus de 150 000 Noirs sont membres de syndicats non reconnus et en 1946, il y a grèves massives dans les mines.
- De 1955 à 1960, la SACTU fait un énorme travail d'éducation et d'organisation syndicale. Interdite dans la pratique, elle fera un travail souterrain à l'intérieur (formation syndicale par exemple) et assurera la promotion de la défense des droits des travailleurs à l'extérieur.
- De 1960 à 1973, usine par usine, puits de mine par puits de mine, les syndicats non seulement survivent, mais encore se consolident et trouvent un nouveau dynamisme.
- En 1973, éclatent les grèves de la région de Durban qui amorcent l'expansion au grand jour et sur une grande échelle de la lutte syndicale non raciale et démocratique.
- En 1979, les travailleurs et travailleuses d'Afrique du Sud bénéficient de l'impact de l'indépendance (en 1975) de l'Angola et du Mozambique voisins, de l'émergence du mouvement populaire stimulé par les organisations étudiantes combatives, et obtiennent, avec la fondation de FOSATU (Federation of South African Trade Unions) et CUSA (Congress of Unions of South Africa), la reconnaissance par l'État et les employeurs de leurs organisations syndicales non raciales ou noires.
- En 1980, c'est la véritable indépendance du Zimbabwe (ex-Rhodésie de Ian Smith). Il y a aussi des grèves importantes d'étudiants indiens et métis (coloured). La branche armée de l'ANC attaque la SASOL, une compagnie nationalisée dans le secteur des pétroles et mise en place avec la TOTAL de France.
- En 1981, un dirigeant syndical, Neil Aggett, est tué par la police. Sous l'impulsion de jeunes formés à la lutte dans le mouvement étudiant et par leur dynamique propre, les syndicats amorcent entre eux des discussions sur l'unité syndicale qui dureront (Congress of South African Trade Unions), en novembre 1985.

Une victoire de l'unité: COSATU

La structure industrielle de l'Afrique du Sud, l'existence de sept grands monopoles, le fait que l'État raciste appuie les capitalistes qui surexploitent les travailleurs et travailleuses, ont obligé les militants syndicaux à rechercher l'unité face à une répression très brutale. De plus le peuple, sous la poussée des jeunes des villes, a relevé de plus en plus la tête.

De 1981 à 1985, le processus vers l'unité syndicale a été mené très démocratiquement et très sérieusement. En mars 1985, c'est la grève générale à Port Elizabeth. D'août à mars, 200 personnes sont tuées. Novembre 1985, la majorité des syndicats noirs, regroupés surtout dans FOSATU et le syndicat national des mineurs (NUM), s'unissent et créent la COSATU: 550 000

salariés-es ont un instrument commun de lutte. En 1986, ils sont 700 000 et seront bientôt 1 000 000. C'est une victoire et un acquis sans précédent.

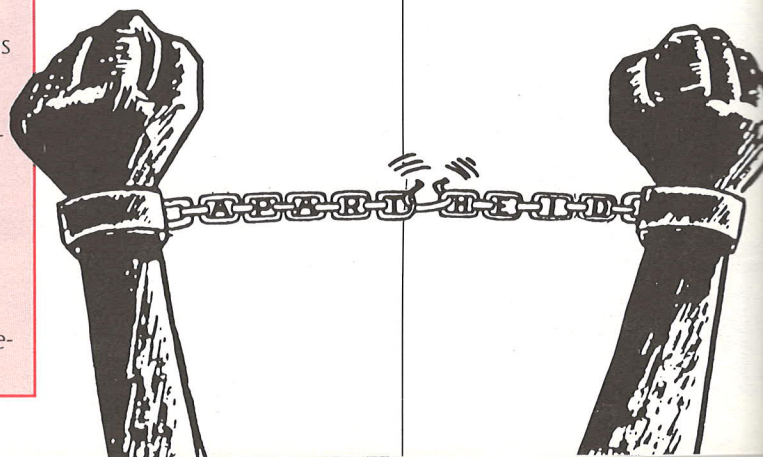
La carte syndicale

25-35 % des travailleurs et travailleuses sont actuellement syndiqués en Afrique du Sud, contre 9 % il y a 10 ans. Les Blancs ont leur centrale, la Confederation of Labour (COL), qui regroupe plus ou moins 125 000 travailleurs et travailleuses. Des syndicats indépendants regroupent aussi 70 000 membres blancs en dehors de la COL. Dans le secteur non racial (ouvert à tous sans distinction de

1er mai 1986: grève générale de 1,5 million de travailleurs et travailleuses et d'un million d'étudiants et d'étudiantes.

« races »), on trouve aussi des syndicats indépendants, non affiliés à une fédération ou centrale.

Souvent perçus comme étant entre l'arbre et l'écorce dans les enjeux scolaires qui sont au cœur des débats actuellement, les enseignants et enseignants sont regroupés en associations professionnelles distinctes selon les



origines « raciales », la plus importante étant l'ATASA (enseignants noirs). De nouvelles organisations plus progressistes telles que la NEUSA (National Education Union of South Africa) et, dans la province du Cap, ECTU et WECTU (Western et Eastern Cape Teachers' Unions) se sont formées. Ce sont des organisations bien engagées dans la reformulation de l'éducation aux côtés des étudiants et des parents et collaborant avec le National Education Crisis Committee qui, avec l'UDF et la COSATU, constitue une des structures populaires importantes au plan national. Des négociations sont en cours entre des syndicats d'enseignants et la COSATU.

- TUCSA, centrale autrefois rattachée à la COL (dominée par les Blancs), est une centrale qui a déjà regroupé 400 000 travailleurs noirs; elle n'en regroupe plus que 70 000 et

vient, semble-t-il, de se dissoudre. Son appui, même relatif, à Botha l'a complètement discréditée.

- CUSA et AZACTU, centrales exclusivement noires et très nationalistes, ont sur les autres questions des positions voisines de la COSATU. CUSA et AZACTU viennent de fusionner et regroupent plus ou moins 100 000 travailleurs. Ils n'ont pas encore opéré la jonction avec COSATU, malgré les bons rapports avec cette dernière.

- La COSATU est donc devenue le principal pôle de rassemblement. Le processus uni-

taire passe souvent par des fusions dans un même secteur, avant l'affiliation à COSATU, dont la ligne directrice est « **unité et la démocratie** » et la devise « **une blessure à un, est une blessure à tous** ». Ses dirigeants sont donc des cibles importantes du régime: son président, Elijah Barayi, provient du NUM (mines) et est en liberté surveillée; le secrétaire de son affiliée, la Paper Wood and Allied Unions (PWAMU) est en prison, de même que le secrétaire d'un autre affilié, le MAWU (métallurgie). La COSATU progresse dans la construction, l'hôtellerie et chez les employés municipaux. La COSATU fait aussi un travail d'organisation auprès des chômeurs et des ouvriers agricoles, en plus d'appuyer les employés domestiques en processus d'organisation. L'objectif d'un

million de membres pour la fin de sa deuxième année semble devoir être atteint, malgré les conditions très difficiles qu'imposent les efforts du régime pour diviser le peuple, et surtout à cause de l'état d'urgence.



HIER:

Libération d'abord et éducation ensuite

L'éducation bantoue « réformée »

Malgré les commissions d'enquête successives sur les « malaises » prévalant dans le système d'éducation sud-africain depuis la fin des années '70, le gouvernement n'a pas réussi à démontrer à la population noire que des choses fondamentales allaient changer. Les différences (malgré quelques améliorations) existant toujours entre les systèmes d'éducation des Blancs et des Noirs illustrent bien que ce jugement est juste.

Les jeunes et les parents n'ont pas été dupes à l'égard de ces tentatives de « modernisation » du système d'éducation de l'apartheid.

Une éducation pour l'industrie

Le patronat éclairé du pays a pressé le gouvernement d'agir: il fallait absolument augmenter le niveau de la qualification de la main-d'œuvre noire, car on allait manquer sous peu de bras dans plusieurs secteurs industriels, surtout pour faire face à la nouvelle technologie qui arrive d'Amérique, d'Europe ou du Japon.

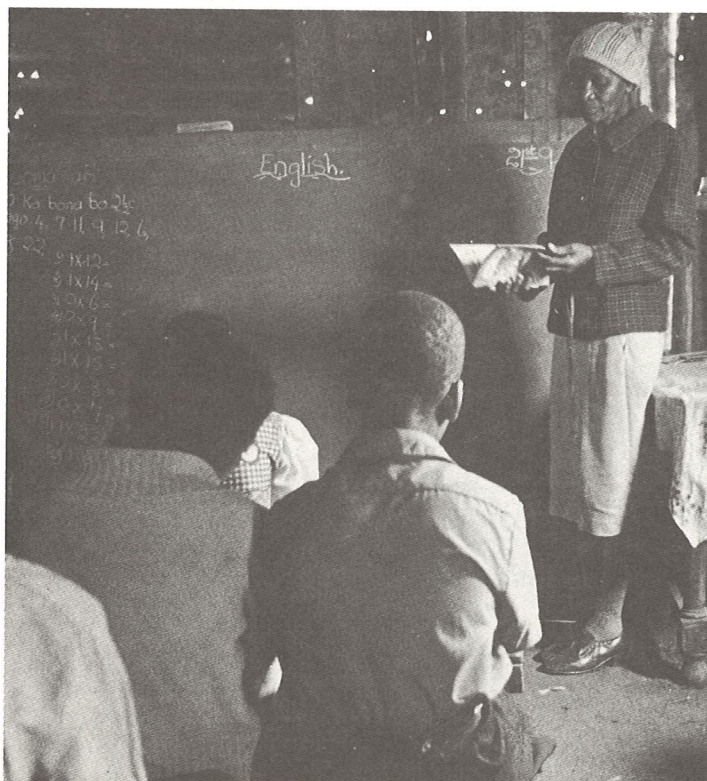
Le gouvernement ne met l'emphasis (et c'est aussi le cas des entreprises) que sur l'apprentissage et la formation sur le tas.

La jeunesse a d'abord réagi en boycottant ce système d'éducation qui ne préparait qu'à des métiers moins payés et lui fermait les portes des universités et des professions. Le slogan NO EDUCATION WITHOUT LIBERATION met bien en valeur son analyse. Au cours de l'année 1985, les écoles se sont vidées ou ont constitué des centres de conflit entre les jeunes et les forces armées.



Essentiellement, on veut solutionner cette crise de la main-d'œuvre:

- **rien de changé dans la compartimentation raciste du système d'éducation du pays;**
- **aucune mesure pour un financement per capita égal;**
- **rien pour ouvrir toutes les universités fermées aux Noir-e-s;**
- **rien pour améliorer l'équipement des écoles noires de façon significative.**



Parents et crise de l'éducation

Les parents de SOWETO ont réagi les premiers. Ils ont créé l'an dernier un comité sur la crise en éducation et ont organisé en fin de décembre 1985 une première conférence à Johannesburg pour mieux articuler leur stratégie et leurs luttes. Ils ont alors convenu qu'il faudrait développer des structures dans toutes les régions et qu'une action au niveau national serait souhaitable. Un appel pour une nouvelle conférence nationale, cette fois, était lancé aux parents ainsi qu'aux enseignants-e-s et aux étudiant-e-s.

Cette conférence a eu lieu fin mars à Durban. Les forces conservatrices en faveur de Pretoria et de sa stratégie de supposées réformes, comprirent parfaitement les enjeux d'une telle rencontre. Les hommes du chef Buthelezi furent envoyés sur place pour tenter d'en empêcher la tenue. La conférence commença donc en retard et les délégués ne purent faire le tour de tous leurs débats à la fois si fondamentaux et si délicats. Notamment, le débat sur le retour à l'école et sur la fin du boycottage scolaire.

Malgré tout, la conférence recommanda la fin du boycottage et lança un appel à tous les jeunes à l'effet de poursuivre la lutte au sein des écoles. Dorénavant, on se battrait pour le PEOPLE'S EDUCATION FOR PEOPLE'S POWER. Cela signifie:

- tenter de transformer les valeurs transmises à l'école
- créer de nouveaux syllabus dégagés des valeurs de l'apartheid
- démocratiser les structures de gestion des écoles
- abolir les punitions corporelles et le harcèlement sexuel

Aujourd'hui:

une éducation pour le peuple et pour le pouvoir au peuple

Des enseignants hésitent... d'autres s'engagent

Dans ce contexte, les enseignantes et enseignants noirs se trouvent, depuis les dernières années surtout, soumis à de fortes pressions. Ils sont coincés entre les demandes de leurs étudiants et les politiques des autorités scolaires. Eux que le système a favorisés, s'ils se comparent à leurs frères et sœurs noirs, se sont souvent accommodés du système d'éducation séparé et de la participation aux instances gouvernementales, faisant ainsi le jeu des pseudo-réformes du gouvernement. Leurs associations professionnelles, peu revendicatrices au plan des conditions de travail et plutôt calmes au plan des luttes menées dans le pays, sont dominées largement par les inspecteurs et les directeurs d'écoles qui gèrent ce calme.

Malgré cette situation, de petits groupes d'enseignants refusent de plus en plus les organisations profes-



sionnelles raciales et dénoncent sans équivoque les nouvelles politiques d'éducation. Avec leurs étudiants et souvent sous leur poussée, ils ont décidé de prendre parti contre l'apartheid (voir le tableau des principales organisations enseignantes). La National Education Union of South Africa (NEUSA), la Western et la Eastern Cape Teachers' Unions (WCTU et ECTU) et la East London Teachers' Union (ELTU) sont de ces nouveaux groupes qui refusent l'immobilisme des anciennes associations et qui luttent pour une nouvelle forme de défense de

leurs membres et pour un système d'enseignement démocratique.

À la conférence de Durban sur la crise en éducation, même l'association professionnelle des enseignants noirs s'est manifestée pour la première fois aux côtés de ceux et celles qui luttent. Cette présence manifeste bien les changements qui se sont opérés dans les rangs de cette association, l'ATASA, qui par ailleurs annonçait qu'elle se retirait et engageait ses membres à se retirer de toutes les instances consultatives du système d'éducation.

Il est encore trop tôt pour voir dans quels sens toutes ces forces nouvelles vont agir. Les arrestations nombreuses de plusieurs des leaders enseignants et des jeunes démontrent cependant que ces mouvements dans le monde de l'éducation constituent une des clés de la lutte dans le pays.



Travailleurs migrants

Quelques données

- plus de la moitié des mineurs en Afrique du Sud viennent des pays voisins:
- **LESOTHO:** 135 000 travailleurs (1/2 de sa force de travail)
- **SWAZILAND:** 14 000 travailleurs (15 % de sa force de travail)
- **MALAWI:** 13 000 travailleurs (5 % de sa force de travail)
- **MOZAMBIQUE:** 50 000 mineurs (travailleurs légaux)
12 000 travailleurs agricoles
25 000 travailleurs illégaux (sans visa)
cela rapporterait davantage au pays que l'exportation des noix d'acajou, sa plus importante exportation
- **ZIMBABWE:** 14 000 travailleurs
- **BOTSWANA:** 35 000 travailleurs.

Luttes des femmes

Les femmes connaissent une triple exploitation en Afrique du Sud: en tant que femmes, en tant que noires et en tant que travailleuses.

À cause de l'interdiction faite aux Noir-e-s de séjourner hors de la zone de résidence qu'on leur affecte individuellement, les femmes sont très souvent séparées de leurs maris qui travaillent à la ville ou à la mine et ont la charge de leur famille.

Plus de 300 000 femmes sont officiellement ouvrières agricoles. Des milliers d'autres le sont illégalement. Les employeurs sont des fermiers blancs. À cause des passeports intérieurs qui les confinent à une zone, elles demeurent prisonnières de leur emploi, ne pouvant chercher ailleurs. Beaucoup de femmes sont travailleuses domestiques. Plus de 320 000 femmes sont enregistrées, mais plus de 300 000 autres travaillent illégalement. Elles vivent habituellement chez le patron blanc, dans une cabane au fond du jardin. Elles sont peu payées et doivent être disponibles 24 heures sur 24. Dans la plupart des cas, elles doivent laisser leurs enfants dans le bantoustan, à des centaines,

voire à des milliers de kilomètres.

Dans l'industrie et le commerce, elles sont plus de 500 000, surtout dans l'alimentation (50 % des membres des syndicats COSATU de ce secteur), le vêtement et le textile. Moins bien payées que les hommes, leur salaire équivaut au dixième de celui des Blancs.

Dès 1913, les femmes furent les premières à résister au système du « pass » (passeport intérieur). Le 9 août est devenu la journée des femmes d'Afrique du Sud depuis leur manifestation illégale de 1956. 20 000 d'entre elles étaient sorties dans les rues. Actuellement, elles militent dans les quartiers et dans de nombreuses organisations et les syndicats. Elles se battent aussi contre les hausses de prix, le Dépoprovéra (un stérilisant interdit au Canada et souvent imposé en Afrique du Sud) et la précarisation du travail; elles luttent pour des congés de maternité et de paternité, pour des salaires décents et pour la sécurité au travail. Enfin, la fin du harcèlement sexuel par les patrons et les contremaîtres constitue aussi un enjeu important de leur combat.

Travailleurs des pays voisins

Il y a 1 500 000 travailleurs noirs des pays voisins en Afrique du Sud. Ils sont constamment menacés de renvoi, même si l'économie en a besoin. 40 % des effectifs miniers viennent des pays voisins. Les syndicats les défendent.

Travailleurs migrants chez eux

Le système du « pass », indiquant le lieu de résidence autorisé des Noir-e-s et la liste de leurs employeurs successifs, permet le contrôle de leur entrée en zone blanche (soit tout le pays moins les 10 bantoustans qui font 13 % du territoire) et toutes sortes de lois (expropriations de maisons, de quartiers, de villes entières, expulsions, rezonages raciaux) font que de 1960 à 1983, 3 522 500 personnes ont été déportées. Ça continue. De plus, 4 000 000 de Noirs vivent sur les quelque 70 000 fermes blanches du pays.

Le gouvernement a été incapable de contrôler l'urbanisation du pays. Des villes noires se sont développées en dehors des bantoustans,

souvent près des villes blanches. Les conseils municipaux noirs complices de Botha ont été un échec. Des stratégies contradictoires sont mises de l'avant, y compris le développement des bantoustans en « zones régionales de développement », ou la création de telles zones « déréglementées » afin de supprimer les acquis des luttes syndicales et de ne pas avoir à y développer de vrais services publics. Un mur de plus de deux mètres de haut est en construction autour de Soweto pour protéger l'autoroute qui contourne la ville. Des barrières semblables existent déjà autour d'autres villes noires (New Brighton et ZWIDE), où l'entrée n'est possible que par des grilles de sécurité.

Mais de même qu'ils ont refusé ces pseudo-conseils municipaux, les Africains refusent les pouvoirs régionaux. Ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir au niveau central et être partout chez eux dans leur pays. Cesser d'être des migrants, des exilés, avoir une famille réunie dans le lieu de résidence de son choix, pas trop loin de son travail, et ne plus avoir comme condition la précarité. N'ayant pas le droit de vote, la lutte électorale est impossible. Quel choix leur reste-t-il?



L'état d'urgence



VOUS ÊTES TOUS EN ÉTAT D'ARRESTATION !

Le 12 juin 1986, le gouvernement Botha proclamait de nouveau l'état d'urgence.

Depuis, plus de 23 000 arrestations, notamment de milliers de jeunes (4 000 de moins de 18 ans) et même d'enfants (environ 300) ont été effectuées. Le formalisme juridique est suspendu. La censure totale de la presse, le black-out de l'information en fait, est instaurée. C'est le pouvoir policier. La répression est totale et la torture, même des enfants, chose courante. Le monstre est blessé, mais dangereux encore.

La proclamation de l'état d'urgence est survenue au moment même où le groupe des « *personnalités éminentes* » du Commonwealth a proposé que Botha libère Mandela et négocie une trêve avec l'ANC, dont on se rappelle qu'elle a appelé la population à rendre le pays ingouvernable.

Le gouvernement, déjà abandonné par les milieux d'affaires les plus dynamiques, est débordé sur sa droite par la fraction la plus conservatrice, même fasciste de la population. Une faction bien connue est de type nazi et Eugène Terreblanche en est le chef. Elle rejoint surtout des Afrikaners et développe des organisations paramilitaires,

tout en ayant aussi des appuis dans la police et dans l'armée.

Botha a compris que les pressions internationales continueraient jusqu'au démantèlement de l'apartheid, à cause de la révolte noire et de la prise de conscience de l'opinion publique qu'elle a suscitée dans le monde. C'est d'ailleurs la peur de cette dernière qui a amené Botha à ordonner le black-out complet de l'information.

C'est surtout que la croissance de l'organisation populaire et syndicale, coordonnée par la Conférence nationale sur la crise de l'éducation, par l'UDF ou la COSATU, a démontré sa force par la grève massive du 1er mai 1986.

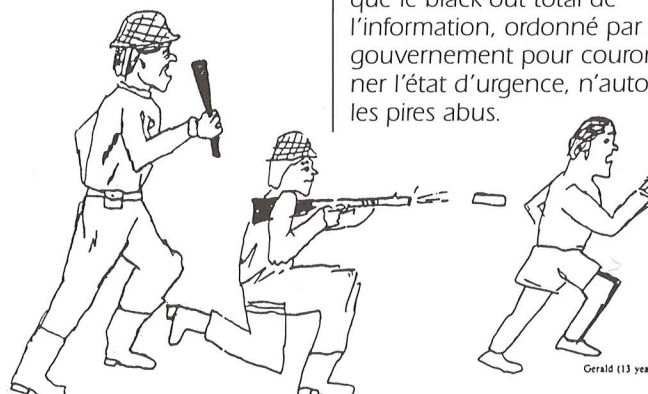
La COSATU a de nouveau appelé à la grève générale en rappel du 10e anniversaire de SOWETO, le 16 juin. Les mesures d'urgence arrivèrent avant.

Quand l'apartheid s'attaque aux enfants

De passage à Montréal en décembre dernier, le pasteur Chikane, vice-président de l'UDF, déclarait au journal Le Devoir: la ques-



tion de l'heure dans les ghettos est: « **où pouvons-nous trouver des armes pour nous défendre?** ». Le premier ministre du Canada, à l'occasion d'une conférence de presse pour souligner le rôle de l'UNICEF pour les enfants du Tiers-Monde, a dénoncé en termes inhabituels les agressions dont sont actuellement victimes les enfants détenus et brutalisés par la police sud-africaine.



Le Manchester Guardian Weekly du 86-07-12 rapporte les tortures dont sont actuellement victimes des enfants détenus en Afrique du Sud. Il donne de nombreux exemples, dont celui de Rebecca Modebedi du township de Kagiso, près de Krugersdorp, dont les enfants, William 11 ans, Sipie 14 ans, et Elsie 18 ans ont été arrêtés par la police et torturés. Ils sont encore en état de choc. Il dit que cette situation est devenue une horreur courante, le



nombre d'arrestations d'enfants et d'adolescents atteignant souvent 250 par jour. Un comité d'appui aux parents de détenus a établi un dossier de 213 pages.

« **La guerre que le gouvernement mène contre les enfants est devenue la dimension la plus alarmante de l'état d'urgence** », conclut le journal.

L'Église catholique d'Afrique du Sud s'est aussi déclarée très inquiète de ce que le black-out total de l'information, ordonné par le gouvernement pour couronner l'état d'urgence, n'autorise les pires abus.

Diviser pour régner: Buthélézi, Inkhata et Uwusa

Le chef coutumier des Zoulous, l'ethnie la plus nombreuse d'Afrique du Sud, est aussi le premier ministre du bantoustan appelé Kwazulu. Il a été reçu avec cérémonie par certains milieux de Toronto récemment. Il est considéré comme « l'espoir des Blancs » et est le défenseur de l'Afrique du Sud contre l'opinion publique internationale et le mouvement pour les sanctions.

Comme chef coutumier, il a une audience réelle dans les milieux traditionnels de son ethnie. Comme « premier ministre », collaborateur du régime même s'il dit s'opposer à l'apartheid, il contrôle certains services dont une police et a accès à des budgets qui proviennent directement de l'État sud-africain. Il a relancé avec des notables une organisation tribale traditionnelle, l'Inkhata, par laquelle il manipule le nationalisme et le tribalisme zoulou au Kwazulu même et chez les chômeurs des villes du Natal, dont Durban. Il recrute des hommes de main, les « vigilantes », qu'il oppose par la force au mouve-

ment populaire ou syndical, lequel rejette le tribalisme et les bantoustans.

Avec de petits entrepreneurs et des fonctionnaires du Kwazulu, il a mis sur pied en mai 1986 l'UWUSA, un mouvement syndical pour faire la guerre à COSATU, surtout dans la région de la ville de Durban et au Natal. La réalité syndicale de ce mouvement est douteuse. Et un sondage conduit par le London Sunday Times en 1986 a fait ressortir que dans les principaux centres urbains, le leader le plus populaire restait Nelson Mandela (49 %); il était suivi de Mgr Tutu (24 %). Buthélézi venait loin derrière avec 6 %. Mais Buthélézi a des moyens et garde une certaine audience. Ce phénomène et bien d'autres, moins importants toutefois, illustrent la diversité même de l'Afrique du Sud. C'est cette diversité qu'on retrouve dans tous les pays et que le régime raciste essaie d'exploiter et même de faire dégénérer en conflits entre Noirs selon le vieux principe **« diviser pour régner »**. Il s'en sert aussi pour nourrir le préjugé qui subsiste chez certains que seuls les Blancs peuvent gouverner l'Afrique du Sud.



Dépendance et intégration économique

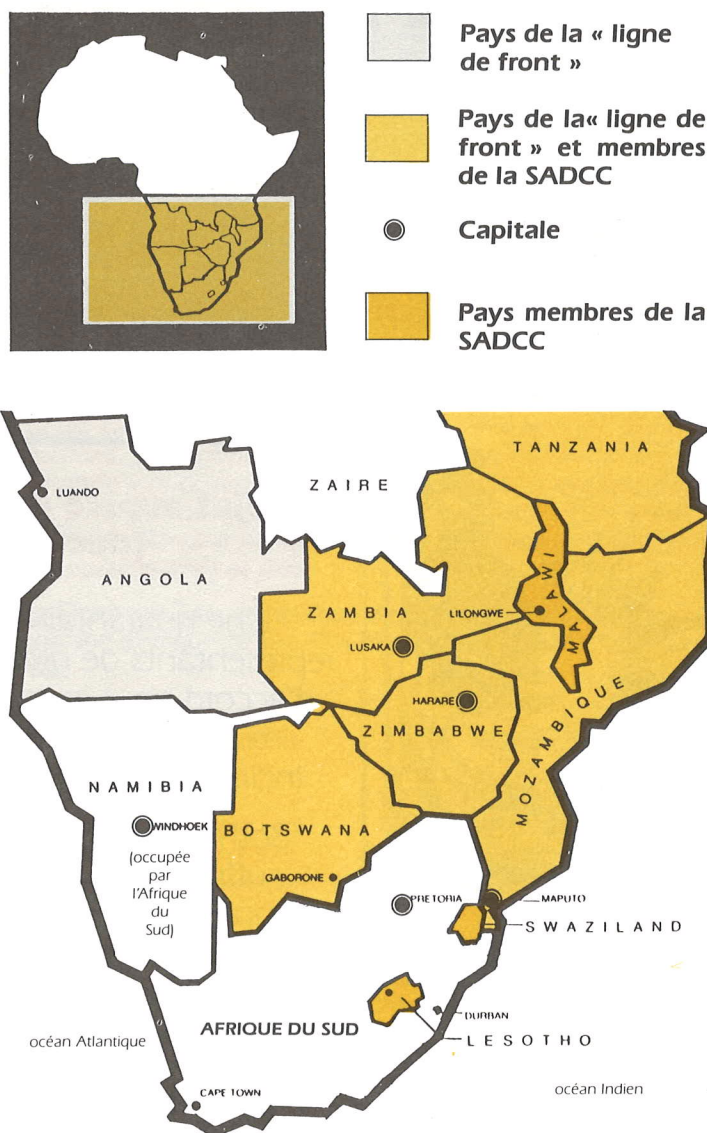
Le niveau de développement industriel de la RSA fait miroiter aux travailleurs des pays environnants des salaires au-dessus de ce qu'ils peuvent trouver chez eux. Par ailleurs, le gouvernement sud-africain et les chefs d'entreprises considèrent cette main-d'œuvre soumise et insécure comme un bon acquis, surtout dans les mines où les conditions de travail sont particulièrement difficiles. Ces travailleurs immigrants constituent 40 % de la main-d'œuvre minière. En outre, une part de leurs gages est acheminée directement à leurs pays d'origine qui renforcent ainsi leurs devises (dites) fortes.

Les pays voisins de l'apartheid se trouvent d'autant plus dépendants que leur commerce international passe par les ports sud-africains. La situation qui prévaut au Mozambique actuellement n'a pas amélioré les choses: les ports de l'océan indien dans ce pays sont devenus quasiment inaccessibles. Seul le Zimbabwe a pu maintenir des troupes au Mozambique pour protéger l'oléoduc qui va du port de Beira à sa capitale, Harare.

Au cours des premières années du siècle, les puissances coloniales, les entrepreneurs ont délibérément concentré leurs intérêts sur les mines sud-africaines, incorporant les régions voisines dans un ensemble économique lié à l'Afrique du Sud. Les voisins devaient fournir la force de travail.

Le Lesotho et le Swaziland utilisent le rand sud-africain comme leur unité monétaire. L'Afrique du Sud fournit surtout pétrole, électricité et transport et elle en retire annuellement près de 2 milliards, ce que d'aucuns considèrent vital pour l'industrie

Aux frontières de l'apartheid: qu'arrive-t-il?



sud-africaine dont les produits relativement coûteux et de moindre qualité sont aussi écoulés sur ce vaste marché des « dépendants ».

Pas surprenant alors que le président Banda du Malawi ait accepté « l'aide » sud-africaine pour développer son pays et en retour, qu'il ait garanti Pretoria de son amitié.

Une politique d'agression

Malgré la précarité de sa situation, le Lesotho a par contre critiqué ouvertement l'Afrique du Sud au cours des dernières années. Un coup d'Etat l'a frappé en janvier dernier. Le gouvernement tend

dorénavant la main à Pretoria... Le Botswana, le Zimbabwe et la Zambie n'ont pas cédé au chantage. En mai dernier, Botha envoyait ses avions et ses bombes dans un raid éclair sur leurs capitales Gaborone, Harare et Lusaka, utilisant le prétexte que ces pays accueilleraient les militants et les militants de l'ANC et des réfugiés politiques sud-africains qui préparaient des coups terroristes contre l'Afrique du Sud.

La stratégie utilisée avec le Mozambique (accord de Nkomati, pacte de non-agression), ne faisant plus d'illusions, ne pouvait plus réussir avec ces pays. Les événements récents ont démontré que les rebelles-bandits du Renamo (Mouvement de résistance nationale du Mozambique) trouvent toujours des appuis en Afrique du Sud pour tenter de renverser le gouvernement de Maputo. L'Afrique du Sud tient à tout prix à conserver son emprise sur la région australe de l'Afrique, qu'elle considère comme sienne. À cette fin, le gouvernement sud-africain combine le contrôle économique, une politique de déstabilisation de régimes souvent précaires avec l'intervention directe de ses commandos ou de son armée. De plus, elle refuse toujours de cesser son occupation illégale en Namibie.

Malgré tout, oui aux sanctions

Malgré les pressions économiques et militaires, malgré le peu d'appui réel que les pays développés ont pu leur apporter jusqu'à maintenant pour être en mesure de mieux prendre leurs distances par rapport à l'Afrique du Sud, la plupart des pays voisins de l'Afrique du Sud à l'exception du Malawi, du Swaziland et du Lesotho, continuent de manifester leur condamnation à l'égard du régime d'apartheid. Ils soutiennent aussi les mili-

tants et les militantes de la lutte contre l'apartheid et appellent eux aussi aux sanctions économiques contre la république sud-africaine et ce, malgré la menace qui pèse lourdement sur eux: leur situation économique est fragile et le chantage et les menaces de Pretoria, capable d'utiliser plusieurs moyens pour les déstabiliser, se font de plus en plus virulents.

Des moyens pour résister

Ces pays sont restés debout et ils tentent de regrouper leurs ressources et leurs forces pour mieux résister à l'agression. La SADCC (voir la carte, page) est le principal



Kenneth Kaunda and Robert Mugabe: Pretoria's next targets



moyen pour assurer la coordination de l'économie et des projets de développement dans les états membres.

Cet organisme de coordination, créé en 1980, regroupe des régimes plutôt sympathiques à l'Afrique du Sud (Malawi, Lesotho, Swaziland) avec les pays de la Ligne de front. Il peut aussi assurer à moyen terme une certaine autonomie aux voisins de l'Afrique du Sud qui pourront alors développer leur propre marché et attirer des investissements de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Japon.

C'est grâce à l'aide économique internationale que ces pays pourront faire face aussi à des mesures que Botha pourrait prendre pour les punir en quelque sorte des sanctions qui atteignent actuellement l'Afrique du Sud. On sait déjà que des travailleurs immigrants ont été renvoyés dans leurs pays d'origine.

Par ailleurs, en Afrique du Sud même, la solidarité des travailleurs noirs se manifeste à l'égard de ces pays: le syndicat sud-africain des mineurs menace de faire la grève générale si le gouvernement Botha retourne chez eux les travailleurs immigrants.

Projet avorté de réforme au Natal (décembre 1986)

Une quarantaine de politiciens et de représentants de groupes privés s'étaient mis d'accord pour instaurer un gouvernement multi-racial pour la province du Natal, incluant le bantoustan noir du Kwazulu.

Botha a rejeté ce projet qui prévoyait le suffrage universel et des élections à la proportionnelle pour toutes les races, car **« il pourrait conduire à la domination de groupes sur les autres ».**

En clair, la majorité noire ne doit pas « dominer ».

Les victimes et les opposants de l'apartheid nous demandent d'urgence l'application de sanctions

« La question de l'heure dans les ghettos (d'Afrique du Sud) est: où pouvons-nous trouver des armes pour nous défendre? »

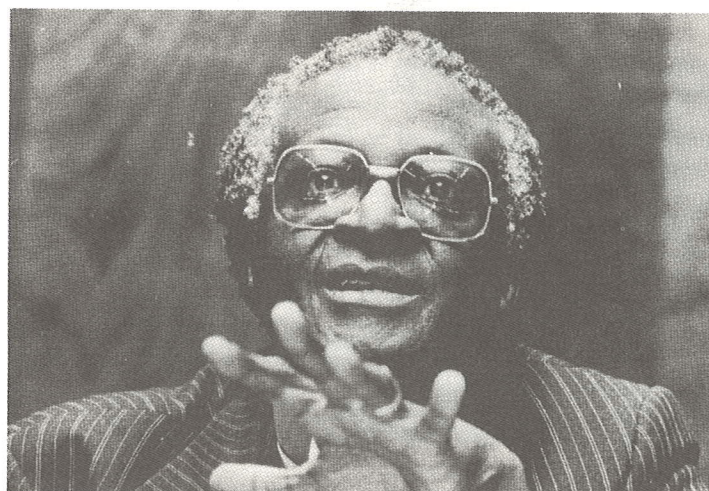
Il faut au moins un espace, un lieu pour parler de non-violence. Quand cet espace n'existe plus, le discours de la non-violence n'existe plus. Et dans plusieurs townships noirs d'Afrique du Sud, la répression est maintenant très forte, omniprésente.

Nous entendrons bientôt parler de milliers de morts; un township pourrait être complètement dévasté avant longtemps », prédit le pasteur Chicane en ajoutant que **« les gens ne veulent même plus se plaindre à la police, parce que c'est là qu'on se fait tuer. Ils préfèrent organiser de petits comités judiciaires pour régler leurs différends. »** Le pasteur a terminé en appelant aux sanctions.

Frank Chicane, pasteur protestant d'Afrique du Sud, vice-président du Front démocratique uni (UDF), Montréal, 15 décembre 1980.

« Sachez que le COSATU appuie les actions internationales de sanctions et de désinvestissement contre l'Afrique du Sud. Le cordon ombilical de l'apartheid, c'est les prêts bancaires, les investissements occidentaux. L'économie capitaliste de l'ouest. De vraies sanctions vont empêcher l'économie de fonctionner et forcer le gouvernement à négocier, complétant ainsi la lutte que nous menons à l'intérieur.

Pour nous, travailleurs et travailleuses d'Afrique du Sud, le désinvestissement peut mettre en jeu nos emplois. Nous le savons. Nous disons que nous ne sommes pas res-



« Seule l'action de la communauté internationale, par des pressions, peut nous sauver. Nos enfants meurent. Je demande à la communauté internationale d'appliquer des sanctions punitives contre ce gouvernement et de nous aider à établir une Afrique du Sud, non raciale, démocratique, participative et juste. »

Mgr Desmond Tutu, archevêque du Cap et primat de l'Église anglicane d'Afrique du Sud, Prix Nobel de la Paix, Montréal, juin 1986.

ponsables des sanctions. C'est l'apartheid, c'est l'Etat, ce sont les employeurs qui sont responsables des sanctions. C'est eux qui doivent payer. Ils paieront. »

Jay Naidoo, secrétaire général de COSATU, South African Congress of Trade Unions, Montréal, 29 novembre 1986.

« Les dirigeants des six pays de la Ligne de front d'Afrique australe (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) ont lancé, dimanche le 12 octobre 1986, un appel au monde entier pour prendre toutes les mesures nécessaires contre l'Afrique du Sud pour la sauvegarde de la paix dans la région.

Ils accusent le gouvernement sud-africain de s'être lancé d'ores et déjà sur le chemin du fascisme et de la guerre contre les peuples d'Afrique australe. »

Les pays de la Ligne de front exigent des mesures anti-Pretoria, Le Devoir, 14 octobre 1986.

« On questionne l'efficacité des mesures économiques, la possibilité de les faire adopter universellement, leur impact véritable sur une Afrique du Sud libérée, après l'apartheid, leurs effets sur les états souverains indépendants d'Afrique australe et d'autres questions encore... Pretoria a répondu à ces questions. Le régime a

admis publiquement craindre les sanctions, exactement à cause de leur efficacité. Selon la déclaration qui accompagne la proclamation de l'état d'urgence au début de juin, il est criminel d'encourager ou de promouvoir le désinvestissement ou l'application des sanctions par une action étrangère contre la République. Pendant que nous débattons de ces questions, la situation horrible se perpétue en Afrique du Sud.

Chaque jour qui passe sans action est un jour de plus qui perpétue ce crime contre l'humanité...



C'est la souffrance de l'apartheid que nous voulons arrêter, en mettant fin à l'apartheid. Nous ne demandons pas la pitié pour nos souffrances. Nous demandons d'être appuyés pour les sacrifices que nous sommes prêts à faire et que nous faisons.

Avec des sanctions globales et obligatoires, un coup si massif rendrait impossible pour le régime de l'apartheid de se maintenir au pouvoir longtemps... »

Olivier Tambo, président de l'ANC, à la Royal Commonwealth Society de Londres, le 23 juin 1986.

C'est la colère de l'Afrique qu'ont exprimée les pays africains en menaçant de se retirer du Commonwealth qui a déclenché le mouvement actuel en faveur des sanctions, auquel s'est joint officiellement le gouvernement canadien.

La dimension humaine et morale qui oblige à sanctionner l'apartheid est connue et reconnue. Depuis 1979, l'ONU, sous la pression de l'ANC et des pays africains, adopte des résolutions pour isoler militairement Pretoria. La dénonciation répétée de l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud est restée sans effet.

C'est la révolte actuelle et la détermination du peuple noir d'Afrique du Sud, c'est l'état d'urgence qui stimulent les peuples libres à faire pression sur les gouvernements pour que des discours on passe aux actes pour abréger la violence et la souffrance, l'exploitation éhontée dont est victime le peuple africain.

L'impact réel des sanctions

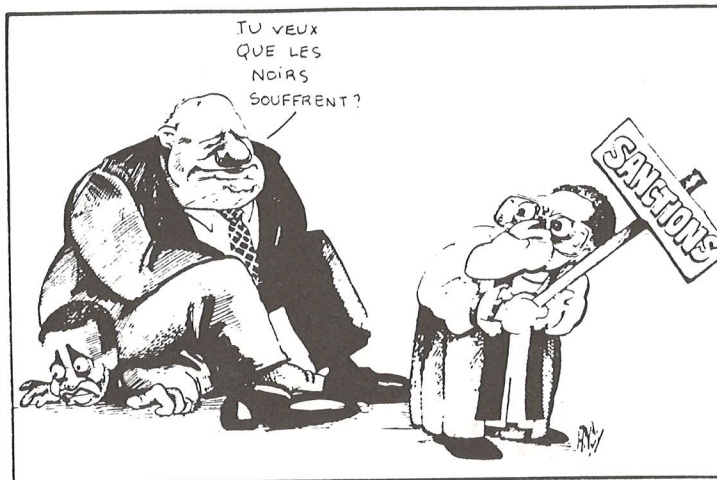
Il faut d'abord reconnaître les limites des sanctions. Ce ne sont pas ces mesures, si complètes soient-elles, qui vont mettre à terre le régime de l'apartheid. Le facteur décisif reste la résistance populaire.

Les sanctions sont conçues et demandées comme une intervention positive qui peut influencer le rapport de force en affaiblissant le régime de l'apartheid. C'est un geste en appui à la résistance et à la lutte en Afrique du Sud. Les sanctions visent à affecter la capacité du régime raciste à administrer et imposer l'apartheid, à agir contre la population du pays et de l'Afrique australe.

La structure de l'économie industrialisée de l'Afrique du Sud est extrêmement vulnérable à des sanctions éco-

Pourquoi les sanctions?

En finir avec l'esclavage des Noirs:



« C'est notre sang qui a nourri l'essor du capitalisme, rendu possible notre dépendance présente et consolidé notre sous-développement. On ne peut plus escamoter la vérité et trafiquer les chiffres. Pour chaque nègre parvenu dans les plantations des Amériques, cinq au moins connurent la mort ou la mutilation. Et j'omets à dessein la désorganisation du continent africain et les séquelles qui s'en sont ensuivies. C'est parce que de toutes les races humaines, nous appartenons à celles qui ont le plus souffert, que nous nous sommes juré de ne plus jamais accepter sur la moindre parcelle de cette terre le moindre déni de justice. C'est le souvenir de cette souffrance qui, d'une part, nous fait soutenir l'ANC et la SWAPO, et d'autre part nous rend intolérable en Afrique du Sud des hommes qui se disent blancs et qui brûlent le monde à ce titre... »

Thomas Sankara,
président du Burkina Faso

nomiques. En effet, l'économie du pays repose sur l'importation de machinerie, d'équipement, de technologie, sans lesquels son immense secteur manufacturier, son agriculture moderne (des Blancs) hautement mécanisée et surtout son secteur minier ne pourraient tout simplement pas fonctionner.

« Quel remède paraîtrait trop amer au mourant? »

Bertold BRECHT,
Change le monde, il en a besoin

L'Afrique du Sud ne peut payer ses importations qu'en exportant, comme les autres pays du Tiers monde, ses minéraux et ses produits agricoles, et non ses produits industriels. Elle dépend donc de ces exportations.

Enfin, l'Afrique du Sud a besoin d'argent: prêts des banques et investissements pour couvrir sa dette extérieure et assurer son développement, notamment industriel. Ses exportations ne suffisent pas, d'autant plus que malgré son charbon, l'Afrique du Sud importe beaucoup de pétrole pour son transport et son armée. Son budget police et armée est énorme.

L'Afrique du Sud ne peut tenir une économie de siège longtemps. L'administration de l'apartheid et sa défense coûtent de plus en plus cher: 50 % du budget de l'État en 1986-87.

Les sanctions affectent d'abord l'État, ensuite certaines industries, après seulement les privilégiés blancs et l'ensemble de la population noire, déjà sous-payée, sous-employée, et pour une bonne part déjà condamnée à l'auto-subsistance.

Sanctions sérieuses Sanctions obligatoires

Un programme d'aide d'urgence aux victimes de l'apartheid

Les sanctions doivent faire partie d'un ensemble, incluant un appui financier beaucoup plus fort aux victimes de l'apartheid, en Afrique du Sud même, et aux pays de la région regroupés au sein de la Southern Africa Development Coordination Conference (SADCC). Il s'agit d'aide humanitaire, bien sûr, y compris des bourses pour les étudiants parce qu'il faut investir dès maintenant dans l'avenir, mais il s'agit aussi et sur une grande échelle, d'aide au développement et à l'autonomisation des pays voisins ou enclavés dans l'Afrique du Sud, notamment au plan des routes, des ports et du transport.



Il faut isoler le régime de Pretoria au plan économique, tant financier que commercial. Il ne faut pas le dire, il faut le faire. C'est la responsabilité des gouvernements des pays démocratiques de traduire en lois et règlements cette politique de justice et de solidarité.

Notre argent (taxes, épargne dans les banques, régimes d'assurances, de pension, de retraite, REER, REA) ne

doit pas servir non plus à y financer l'exploitation du **cheap labour** noir. Banques et compagnies ne doivent plus pouvoir le faire, ni légalement, ni en cachette. C'est la responsabilité des députés, de tous les élus, à tous les paliers de gouvernement. C'est la responsabilité du gouvernement fédéral, mais aussi des provinces et des municipalités. Les payeurs de taxes et nous tous qui contribuons à des fonds de pension et de retraite, avons le droit et le devoir de l'exiger.

Le gouvernement fédéral, responsable de la politique extérieure du Canada, doit utiliser toute son influence auprès des gouvernements de Grande-Bretagne, des États-Unis et d'Allemagne de l'Ouest qui sont les seuls vraiment réticents à embarquer dans le mouvement des sanctions.

Les institutions publiques, à commencer chez nous par la Caisse de dépôts et placements du Québec, mais aussi les universités, les commissions scolaires, les syndicats, doivent éviter que les fonds qu'ils gèrent ne soient utilisés par des compagnies qui développent l'apartheid ou des banques qui le financent en attendant que pour accompagner les mesures gouvernementales.

Les produits en provenance d'Afrique du Sud, directement ou indirectement (à travers Israël, le Lesotho, le Swaziland ou les Comores), doivent être interdits. En attendant, les consommateurs doivent les connaître et les boycotter. Les travailleurs et travailleuses doivent refuser de les manipuler, ainsi que les produits à destination d'Afrique du Sud.

Mais il faut aussi des mesures gouvernementales

Les sanctions économiques doivent faire l'objet de mesures (lois et règlements) fermes et précises.

Mais il n'y a pas que le financement et l'investisse-

Les sanctions ne doivent pas être volontaires, mais obligatoires.

Elles ne doivent pas être seulement économiques, mais globales.

« La population noire ordinaire en Afrique du Sud demande au monde plus qu'une position morale. Ceux qui, à l'extérieur, disent que les sanctions vont affecter la population noire, ne savent pas combien est déjà intense la souffrance du peuple noir d'Afrique du Sud. C'est un jugement que les gens de l'extérieur ne sont pas en mesure de poser quand les Noirs eux-mêmes voient les sanctions et les difficultés qui pourraient en découler pour eux, comme beaucoup préférables à la tragédie bien plus grave qu'ils vont connaître s'il n'y a pas de sanctions. »

Shridath S. Rampal,
Secrétaire général du Commonwealth

ment, les importations ou les exportations.

Les relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud doivent cesser. Si elles sont maintenues, elles ne doivent viser que la défense des droits humains et la protection des personnes d'Afrique du Sud. Les consulats sud-africains des villes canadiennes doivent être fermés.

Les universités et clubs sociaux doivent refuser de recevoir l'ambassadeur de l'apartheid.

Au plan culturel et sportif, les rencontres et échanges officiels doivent être interrompus afin que l'apartheid ne puisse pas donner l'impression d'être toléré, pire, respecté.

Commonwealth: mission des sages et mini-sommet

C'est au sommet de Nassau, en octobre 1985, que le Commonwealth mit sur pied un « groupe de personnalités éminentes ou groupe de sages » pour tenter d'établir un dialogue entre le régime minoritaire d'Afrique du Sud et la majorité noire.

Le sommet avait pressé de façon urgente Pretoria d'annoncer que l'apartheid serait démantelé et que des actions précises et significatives seraient prises à cette fin:

- lever l'état d'urgence;
- libérer immédiatement et sans conditions Nelson Mandela et tous les autres détenus politiques;
- établir les libertés politiques et spécifiquement, lever l'interdiction du Congrès National Africain (ANC) et d'autres partis politiques;
- initier, dans le contexte de la suspension de la violence par toutes les parties, un processus de dialogue par-delà les barrières de couleurs, de politiques et de religions, dans le but de former un gouvernement représentatif et non racial.

Les sages étaient: Malcolm Fraser, ancien premier ministre d'Australie; le général Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria; Lord Barber, ancien chancelier de l'Échiquier (ministre des finances anglais); Dame Nina Barrow, de la Barbade, ancienne présidente du YMCA mondial et du Conseil Mondial des Églises; John Malecela, ancien ministre de la Tanzanie; Sadar Swaran Singh, ancien ministre indien; et le révérend Ted Scott, primat de l'Eglise anglicane du Canada.

Le mouvement de sanctions se développe dans le monde



Leur rapport est un témoignage accablant:

« Ce ne sont pas les sanctions, mais le maintien de l'apartheid et le refus du gouvernement de s'engager sur la voie de la réforme politique fondamentale qui détruiront le pays. »

En août, le mini-sommet du Commonwealth (49 pays), malgré les réticences de la première ministre britannique, opte pour les sanctions.

Ailleurs dans le monde

En septembre, les 12 pays du Marché Commun Européen optent pour des sanctions limitées (n'incluant pas notamment l'arrêt des importations de charbon pour certains pays).

En octobre, c'est au tour du Congrès des États-Unis, contre l'avis du président Reagan, d'opter pour les sanctions, même si elles vont moins loin que prévu.

En novembre, la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) tient une conférence de 3 jours à Lusaka en Zambie et opte pour des sanctions économi-

ques obligatoires contre Pretoria.

Le monde occidental commence à bouger suite aux pressions du bloc africain et des pays du Tiers monde, au sein du Commonwealth et des Nations Unies dont l'Assemblée générale est majoritairement favorable aux sanctions, mais dont le Conseil de sécurité est bloqué sur cette question par les États-Unis et la Grande-Bretagne et, jusqu'à récemment, la France.

Le Japon, qui n'a pas de relations diplomatiques complètes avec Pretoria, a aussi adopté tout un train de mesures et annonce qu'il irait au-delà si des changements significatifs n'intervenaient pas au pays de l'apartheid.

Le gouvernement conservateur canadien, par la voie du premier ministre même, a joué un rôle important pour éviter l'éclatement du Commonwealth. Le Canada a renversé sa position sur les sanctions.

Ce changement au plan international est d'abord la victoire du peuple sud-africain dont la lutte a fait de l'apartheid une affaire non rentable. C'est une victoire pour les pays africains et tous ceux qui luttent contre l'apartheid partout dans le monde.

Il faut bien voir que certaines motivations sont ambiguës: les dirigeants occidentaux veulent éviter que le peuple noir d'Afrique du Sud ne se radicalise davantage.

Les résolutions officielles ne sont pas grand-chose si elles ne sont pas appliquées fermement et suivies avec précision ou si elles sont incomplètes.

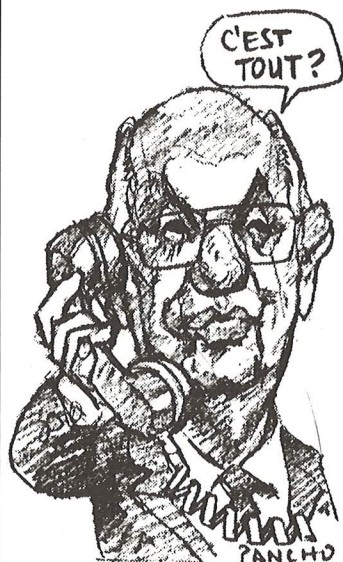
La position du Canada

• Le Commonwealth

Les gouvernements canadiens ont toujours attaché beaucoup d'importance au Commonwealth; son éclatement aurait été, pour le Canada, la perte d'un forum international d'autant plus important que les États-Unis n'y siègent pas, ce qui assure au Canada une plus grande place. Il y a aussi la communauté de langue, qui pour le Canada anglais n'est pas sans importance.

• Les relations économiques

Les relations économiques du Canada se font surtout avec les États-Unis et le Canada a toujours cherché à diversifier minimalement ses relations économiques. De plus, l'Afrique du Sud est un partenaire relativement secondaire pour le Canada, malgré d'importantes inter-relations entre capitaux anglais, sud-africains et canadiens.



Seules quelques compagnies canadiennes ont encore des investissements directs en Afrique du Sud et une position ferme en faveur du statu quo. Dans cette catégorie se retrouve notamment **QUÉBEC FER ET TITANE** qui exploite un minerai stratégique, le titane, par le biais de sa filiale sud-africaine Rio Algom, à Richards Bay, qui exploite aussi l'uranium en Namibie (Varity Corporation, autrefois Massey Ferguson). Se sont retirées d'Afrique du Sud, Alcan, Noranda, George Weston, Reed Stenhouse (courtiers en assurances), Placer and Lauraasia, Dominion Textile, Bata.

Falconbridge parle de se retirer, mais c'est à surveiller. De plus, il faudrait investiguer la manière dont s'effectuent ces retraits et par conséquent, leur portée réelle.

Les deux réseaux de compagnies liées à des capitaux sud-africains qui sont le plus connus, sont le réseau **Rothman et Carling-O'Keefe**: leurs produits, cigarettes et boissons, sont de consommation courante bien que non essentielle...

À part la Banque de Nouvelle-Écosse, la plupart des banques canadiennes continuent à fournir du crédit à l'apartheid.

Le gouvernement canadien s'est adapté à la nouvelle situation. Il opte, avec le capital moderne, pour la réforme du système en Afrique du Sud, et pour la solidarité avec la majorité des pays du Commonwealth. Il investit ainsi dans l'avenir. Dès juillet 1985, parmi les premiers, le Canada optait pour les sanctions, malgré les résistances de certains députés conservateurs et de certains fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures.

• Les gestes seront-ils à la mesure du discours?

Le 11 novembre 1986, le Globe and Mail consacrait un long article au fait que les importations canadiennes en provenance d'Afrique du Sud ont augmenté de près de 50 % depuis qu'Ottawa a annoncé les sanctions en juillet 1985.

Cet article a été possible parce que le bureau canadien de SACTU a « épluché » les tableaux de Statistiques Canada.

Le ministère des Affaires extérieures s'est défendu en disant que les sanctions de juillet n'étaient qu'un premier train de mesures et qu'il fallait attendre le résultat du deuxième volet de sanctions décrété en août, lesquelles portent plus spécifiquement sur les importations, alors qu'en juillet c'était les exportations « d'armes » (mieux vaut tard que jamais) et de technologie qui étaient visées. Le comité de solidarité de SACTU a donc vu, dans cette approche en deux étapes, une invitation aux entreprises canadiennes important des produits sud-africains à se faire des réserves, notamment de vins d'Afrique du Sud (encore vendus en Colombie Britannique), de pièces de rechange et même d'avions pour Wardair Canada et de sucre pour Atlantic Sugar Ltd.

On sait enfin qu'Air Canada a été accusé de violer les sanctions en faisant monter des passagers voyageant de ou vers l'Afrique du Sud dans des aéroports à l'extérieur du Canada. De plus, la Commission canadienne du blé poursuit ses pressions pour continuer à exporter vers l'Afrique du Sud.



• La vigilance s'impose

Il faut aider le gouvernement canadien à conformer ses actes à ses paroles et le pousser à aller plus loin. Ainsi, en août 1986, interrogé à savoir si Ottawa était prêt à rappeler son ambassadeur de Pretoria, M. Mulroney a répondu par un catégorique « absolument », tout en remettant à plus tard des « sanctions économiques totales » contre Pretoria.

L'autre grande question, c'est l'aide canadienne aux victimes de l'apartheid et aux pays de la Ligne de front. C'est une « fuite » qui a permis que le rapport de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), chiffrant et justifiant les bases minimales d'un tel programme, soit connu. S'il est un programme de l'ACDI, surtout s'il est bon, qui doit avoir de l'ampleur et l'appui du public canadien, c'est bien celui-là.

Enfin, si des emplois devaient être affectés, au Canada, par les sanctions contre l'Afrique du Sud, les gouvernements et les employeurs devraient assumer leurs responsabilités envers les travailleurs.

Notre solidarité a connu des hauts et des bas. Le régime raciste d'Afrique du Sud, qui continue à occuper illégalement la Namibie, agresse ses voisins et contre-carre leurs efforts de développement, est actuellement ébranlé par la montée de la résistance et de la lutte à l'intérieur.

Notre solidarité doit donc se manifester avec plus de force et d'efficacité. Les forces doivent de nouveau se réunir pour une action ayant un impact important.

Rappelons-nous que c'est principalement avec l'opération Angola pour appuyer la lutte de libération nationale de ce pays, ainsi que celle du Mozambique et de la Guinée-Bissau contre le colonialisme portugais, que la solidarité avec l'Afrique en lutte a commencé à se développer au Québec.

Grâce au CISO, dès 1974, la jonction était opérée avec le monde syndical. SUCO, Développement et Paix et, au début, Oxfam Québec se sont associés avec le CISO et divers comités régionaux de solidarité (Trois-Rivières, Québec, Hull, Sherbrooke, Saguenay-Lac St-Jean, Rimouski, etc...) pour promouvoir le boycott du café angolais, pour aider à hâter la fin de la domination portugaise. Le Québec s'associait ainsi au réseau canadien et international de solidarité contre le colonialisme qui subsistait en Afrique, et cela avec un certain succès.

Le CISO, par ses dossiers et sessions, par son journal, par des tournées de représentants et représentantes des syndicats d'Afrique du Sud et par son travail d'animation dans les syndicats québécois, a contribué à y maintenir la préoccupation de la solidarité et à y favoriser des actions contre l'apartheid. Surtout en 1985 et 1986, les instances

AU QUÉBEC,

la solidarité continue à se développer



syndicales et les congrès des centrales se sont engagés, par des résolutions, à intensifier la lutte contre l'apartheid et l'appui aux organisations en lutte en Afrique du Sud même, particulièrement les organisations syndicales, de plus en plus combatives et unies.

La CSN a réalisé et diffusé une recherche sur « *La Caisse de dépôts et placements du Québec et le financement de l'apartheid* ». Ses fédérations et conseils centraux, ses syndicats affiliés, sont engagés dans un plan d'action visant à forcer cet organisme du gouvernement québécois à retirer ses placements des compagnies qui, directement ou indirectement, contribuent à financer l'apartheid et à agir de même sur les entreprises et institutions financières auprès desquelles ils représentent leurs membres.

On sait qu'Alcan, Noranda, Dominion Textile se sont enfin retirés d'Afrique du Sud.

Sait-on qu'après 4 mois d'entêtement, la CSN-Construction a obtenu que le comité mixte (employeurs-syndicats) de la construction « *recommande fortement à la Caisse de dépôts et placements du Québec de retirer ses placements de toute société qui*

n'aura pas mis fin à ses investissements en Afrique du Sud d'ici la fin de l'année 1986 »? Les fonds de pension des quelque 100 000 travailleurs de la construction du Québec totalisent près d'UN MILLIARD et DEMI de dollars et sont aussi gérés par la CDPQ.

Les syndiqués de Québec Fer et Titane de Sorel, compagnie exploitant les travailleurs sud-africains à Richards Bay, n'ont pas dit non plus leur dernier mot.

Le Conseil central de Montréal, par le biais de son Comité de solidarité internationale, se donne actuellement un programme de formation pour augmenter son efficacité face aux exigences de ce plan d'action contre l'apartheid.

La CEO s'est aussi donné un plan d'action de participer à la coalition qui s'est formée pour augmenter la pression sur la Caisse de dépôts et placements du Québec. Déjà, plusieurs syndicats locaux et fédérations sont intervenus auprès de la Caisse. Un programme de formation des répondants et répondantes à la solidarité internationale a été planifié avec le CISO et des actions diversifiées sont en cours, tant pour influencer les institutions dont les placements

financent l'apartheid que pour dénoncer les emprisonnements politiques, notamment d'enfants, par Pretoria. La CEO s'intéresse aussi à des projets de développement en appui aux peuples d'Afrique australe.

À la FTO, en lien avec l'action internationale du CTC, le travail d'information et de solidarité, notamment avec la COSATU, s'est développé. Ainsi le Secrétaire général de COSATU a été accueilli chaleureusement par les délégués de l'Assemblée générale des métallos du Québec, en novembre 1986. Depuis 5 ans, ne parle-t-on pas aussi régulièrement de l'Afrique du Sud lors des sessions de formation syndicale de ce groupe? On y aborde aussi la question du racisme chez nous.

Depuis quelques années déjà le CIDMAA, Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe, avec peu de moyens, tient à jour et rend disponibles l'information et la documentation nécessaires pour alimenter la solidarité contre l'apartheid. Entre autres initiatives du CIDMAA, mentionnons la visite en juin 1986 de Mgr Tutu, qui a été particulièrement stimulante: depuis, un certain nombre d'organismes se réunissent régulièrement pour faire le point.

Il faut aussi mentionner le travail des comités de solidarité de jeunes (JECA, jeunesse étudiante contre l'apartheid), l'existence du réseau Afrique du Sud et l'action de divers autres comités dont certains, même, ont déjoué le service de sécurité du port de Montréal pour faire éclater au grand jour le transit d'uranium namibien par Montréal. Des comités travaillent aussi en

régions: le Carrefour Tiers monde à Québec, les comités de solidarité de Trois-Rivières, de Joliette (CREDI-Lanaudière), de Thetford et d'Alma. Amnistie internationale a organisé une campagne de lettres à Botha pour exiger le respect des droits humains en RAS.

Grâce au travail du secteur éducation de Développement et paix, du Centre Justice et Foi, de l'Entraide missionnaire, de la revue Relations et de certaines congrégations oeuvrant en Afrique du Sud, la solidarité est dorénavant mieux ancrée dans l'Église. La Conférence catholique des évêques du Canada a d'ailleurs envoyé une mission d'information en Afrique du Sud.

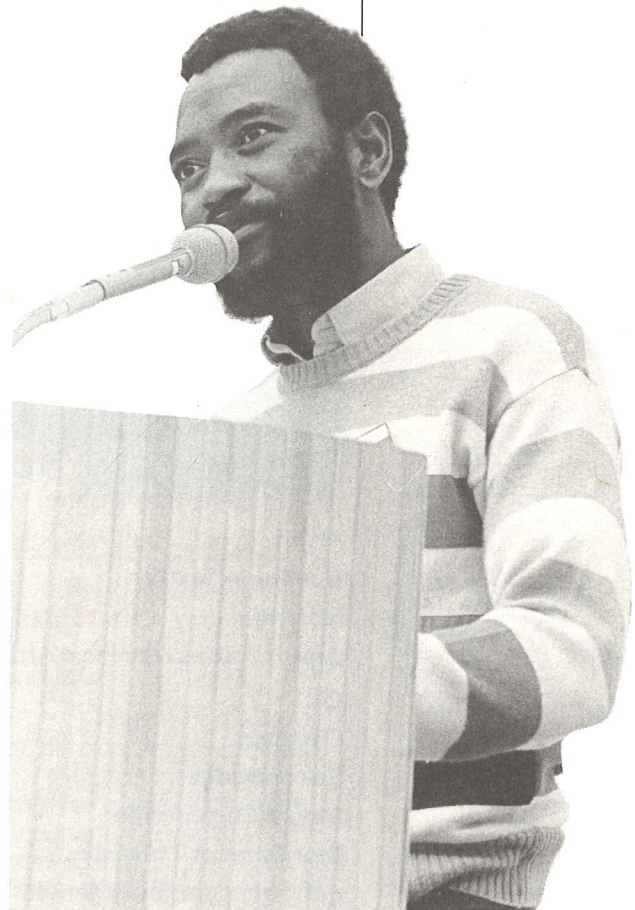
Dans les universités du Québec, c'est surtout à McGill que semble se faire le débat sur les placements de fonds qui financent l'apartheid. L'engagement syndical devrait bientôt augmenter la visibilité des actions entreprises dans d'autres universités. Pourquoi pas dans toutes?

Les ONG de coopération pour le développement collectent aussi des fonds, parfois doublés par l'ACDI, pour aider au développement des pays voisins de l'Afrique du

Sud ou enclavés dans celle-ci. On y assure aussi de l'aide humanitaire. Mentionnons Développement et Paix, Oxfam Québec et SUCO (appui à un programme conjoint avec CUSO au Mozambique). De nombreuses organisations font aussi un effort financier en ce sens et les centrales syndicales ont commencé à se doter de mécanismes pour canaliser davantage les appuis financiers de leurs membres pour la solidarité. Elles s'efforcent de les développer et de les rendre plus efficaces. Une mise en commun de tous les efforts, et notamment la participation à la conférence « *Prendre parti en Afrique australe* » sous les auspices du Conseil canadien pour la coopération internationale (27 février au 1er mars 1987 à Montréal), sont sans doute des moyens d'être plus efficace.

Au niveau municipal, on peut relever la résolution du conseil municipal de Montréal du 26 août dernier « *appuyant l'intention du gouvernement canadien de suspendre les relations économiques avec l'Afrique du Sud* ».

L'Assemblée nationale du Québec vient de réitérer son appui à la deuxième



décennie contre le racisme et l'apartheid.

On sait aussi que sous la pression du mouvement anti-apartheid, la Société des Alcools du Québec ne vend plus de produits sud-africains. De même, les chaînes Provigo et Steinberg se sont engagées à ne plus vendre de fruits et légumes en provenance d'Afrique du Sud.

Suite à la visite de Mgr Tutu, plusieurs organisations de solidarité se sont rencontrées pour unir leurs efforts. Elles ont décidé de faire pression sur la Caisse de dépôts et placements du Québec pour qu'elle retire ses placements des entreprises qui financent l'apartheid.

La CSN avait ouvert ce dossier en octobre 1985 à cause de l'importance de la nature d'un tel organisme qui gère les fonds provenant de la Régie des rentes du Québec, du régime des rentes des travailleurs de la construction, celui des employés du secteur public et parapublic, le fonds de la Régie d'assurance-automobile du Québec, le fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers, le régime de retraite de certains cadres du secteur public ainsi que celui des maires et conseillers municipaux, et enfin les réserves de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Notre argent, quoi! À cette époque, la Caisse avait dans des entreprises ayant des liens commerciaux avec le gouvernement de Pretoria, des intérêts directs de 594 millions de dollars et des intérêts indirects de 1,4 milliard.

Caisse de dépôts et placements du Québec et apartheid



Photo La Presse / René Picard

Parmi les entreprises visées, étaient citées:

Alcan
Dominion Textiles
Noranda...
depuis toutes retirées d'Afrique du Sud.
CIL
Cominco
Falconbridge
Moore Corporation
Bronfman et Thomson...
qui y sont toujours (janvier 1987).

Mais il semble que les deux cas les plus choquants soient ceux de **Falconbridge et Moore Business Forms**, parce que ces deux firmes ont augmenté leurs investissements en Afrique du Sud. Quoi qu'il en soit, les fonds des travailleurs et travailleuses ne doivent pas contribuer au financement de l'apartheid et on doit imposer un délai pour le retrait des investissements provenant de nos régimes de retraite. C'est un minimum qu'il faut exiger sans relâche.

Aller plus loin

On a déjà des résultats; il faut élargir notre action: pensons aux portefeuilles d'actions des municipalités, des commissions scolaires, des universités; pensons à nos épargnes, pensons aux produits **Rothman et O'Keefe** accessibles dans les cafétérias gérées par les entreprises et les établissements publics et parfois même par des coopératives et des syndicats.

Solidarité canadienne avec le peuple sud-africain

Le réseau canadien de solidarité

C'est surtout à partir de groupes de Toronto, parfois reliés ou appuyés par les églises, que depuis de nombreuses années, s'est développé le réseau de solidarité canadien contre l'apartheid.

En lien avec des groupes luttant contre la complicité avec les dictatures en Amérique latine ou appuyant les revendications des pays du Tiers monde pour un Nouvel ordre économique international, ils ont travaillé à identifier et faire connaître, aussi bien la responsabilité des compagnies (surtout les trans-nationales) et des banques que celle du gouvernement canadien dans le maintien de l'apartheid.

Des organisations non gouvernementales (ONG) de coopération internationale se sont impliquées dans le financement de projets de développement ou humanitaires en Afrique australe et dans la sensibilisation du public canadien à la réalité de l'apartheid, à nos responsabilités comme citoyens de ce pays. Dans les diverses églises, la conscience de cette responsabilité s'articule.

Les 27, 28 février et 1er mars, à Montréal, le Conseil canadien pour la Coopération internationale réunit une conférence nationale des représentants de nombreux secteurs de la société canadienne pour accroître la mobilisation et la pression pour les sanctions et l'aide d'urgence aux peuples de l'Afrique australe.

Dans le monde syndical, la solidarité a gagné du terrain. C'est ainsi que le Congrès du Travail du Canada et ses affiliés ont développé un travail d'information, de pres-



sion contre les complicités canadiennes avec l'apartheid, ainsi qu'un programme d'appui financier aux organisations de travailleurs et travailleuses d'Afrique du Sud. L'organisation internationale à laquelle appartient le CTC, la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), a pris des engagements anti-apartheid importants lors d'une rencontre à Lusaka, en Zambie, il y a quelques mois.

Dans les universités, la prise de conscience et la solidarité ont fait leur chemin. Sous la pression de comités de solidarité, d'organisations étudiantes, de syndicats de professeurs ou d'employés, la question des placements de fonds des universités dans des compagnies et des banques faisant affaire avec l'apartheid, a été de plus en plus soulevée et débattue (Université d'York). L'Université de Toronto a retiré ses placements de compagnies et banques faisant affaire avec l'apartheid.

Aide canadienne à l'Afrique australe

L'ACDI

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) dirige un programme d'aide relativement important au Zimbabwe. C'est bien. Mais pourquoi à peu près rien au Mozambique et à peu près rien en Angola, deux pays qui essaient de se reconstruire et de se développer après une lutte de libération longue et coûteuse, héroïque en fait? Ces derniers pays sont agressés par l'Afrique du Sud qui y entretient en plus une contre-révolution dont l'éclat ne tient qu'à l'appui extérieur.

L'ACDI s'est engagée à appuyer la SADCC dont l'objectif premier est de réduire la dépendance économique de ses 9 pays membres à l'égard de l'Afrique du Sud. Il s'agit de la première organisation régionale à laquelle elle accorde le statut dit de « concentration » (de l'aide), statut qu'elle

n'accorde qu'à un petit nombre de pays individuels selon des critères parfois obscurs.

On a parlé d'un budget de \$120 millions sur 5 ans; c'est peu par rapport aux besoins énormes et urgents des populations de cette région. C'est peu par rapport au potentiel économique du Canada. La société montréalaise Spar Aerospatiale n'a-t-elle pas décroché un contrat de \$10,5 millions pour la construction d'une station terrestre de communication par satellite près de Lusaka en Zambie, grâce au financement (90 % de la transaction) de l'ACDI?

C'est surtout peu par rapport aux besoins de la SADCC, qui sont énormes, et dont les transports et communications des pays membres sont un enjeu vital. Appuyer leur développement fait l'affaire de toutes les parties, semble-t-il. Mais il faut aussi appuyer les projets directs et à la base avec les populations. C'est au moins aussi important.

Les ONG

Les ONG doivent être davantage associées à l'effort canadien en faveur des populations de l'Afrique australe, à cause de leurs options et de leur expertise dans le travail avec les organisations populaires à la base, et elles doivent l'être dans cette perspective.

Plusieurs organisations ont accumulé une expérience « terrain » considérable; c'est le cas notamment de CUSO et SUCO à cause de leurs volontaires sur place. Oxfam Canada, Développement et Paix, Inter-Pares sont des ONG très crédibles en Afrique australe. D'autres ONG sont également présentes ou en voie de développer une expertise.

En plus de travailler efficacement avec des organi-

sations locales, dans des projets à la base, les ONG peuvent et doivent alimenter notre solidarité concrète avec les populations de la région, en sollicitant nos contributions, en nous associant à leurs efforts, en partageant avec nous leurs expériences.

Monde syndical et développement

L'Afrique australe, par ses organisations syndicales et populaires, est un champ où peut s'exercer la volonté de plus en plus forte du monde syndical d'ici d'exprimer sa solidarité par un appui financier aux efforts de développement, de reconstruction, de consolidation des organisations, de défense des intérêts des travailleurs et travailleuses dans le Tiers monde.

Et pourquoi pas un appui financier à l'ANC et à la SWAPO qui luttent héroïquement contre le terrorisme d'Etat en Afrique du Sud et en Namibie?



Prendre parti

Au plan fédéral:

1) **écrire au premier ministre, aux ministres du Commerce international et des Relations extérieures ainsi qu'à votre député pour:**

- obtenir le développement et l'application effective d'une politique contraignante de sanctions au plan des importations et exportations, des investissements, des prêts pour toutes les institutions canadiennes publiques ou privées;
- obtenir que le Canada fasse des pressions ouvertes au plan international, auprès de la Grande-Bretagne et des États-Unis surtout, pour un programme universel et obligatoire de sanctions;
- exiger la rupture ou la réduction significative des relations avec Pretoria et la reconnaissance de l'ANC et de la SWAPO;

2) **écrire aussi à la présidente de l'ACDI pour:**

- exiger de l'ACDI de développer des programmes d'aide à la SADCC et des programmes bilatéraux avec le Mozambique et l'Angola, ainsi qu'une aide humanitaire à l'ANC et à la SWAPO (de Namibie) ainsi qu'aux réfugiés.



Au niveau québécois:

Écrire au premier ministre et à votre député pour obtenir que la Caisse de dépôts et placements du Québec cesse d'investir notre argent dans les compagnies qui financent l'apartheid.

Dans votre milieu:

Boycotter les produits sud-africains et ceux des compagnies liées aux intérêts sud-africains, notamment les bières du groupe **O'KEEFE** et les cigarettes du groupe **ROTHMAN**.

Au plan des droits humains:

- **Intervenir pour le respect des droits humains en Afrique du Sud**, directement auprès du gouvernement sud-africain ou de ses représentants tant qu'ils seront au Canada, et exiger notamment la libération de Nelson Mandela, des centaines d'enfants prisonniers, des milliers de femmes et de dirigeants syndicaux qui sont derrière les barreaux;
- **exiger la liberté de presse en Afrique du Sud.**

Pour cela, écrire à l'ambassadeur sud-africain au Canada:
15 Sussex Drive,
Ottawa, K1M 1M8.

Au plan des appuis financiers:

Appuyer financièrement et moralement les syndicats démocratiques et progressistes et les organisations populaires.



Suggestions:

Faire circuler l'information sur l'Afrique du Sud, publiciser vos actions et travailler avec d'autres groupes de votre milieu.

Ressources

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
1415, rue Jarry Est, suite 101
Montréal H2E 1A7
374-6660

Carrefour Tiers monde
454, Caron
Québec G1K 8K8
647-5853

Développement et paix
2111, rue Centre
Montréal H3K 1J5
932-5136

Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA)
3738, Saint-Dominique
Montréal H2X 2X9
288-3412

Comité de solidarité de Trois-Rivières
942, Ste-Geneviève
Trois-Rivières G9A 3X6
373-2598

Centre de solidarité internationale (Alma)
C.P. 278
Alma G8B 5V8
668-5211

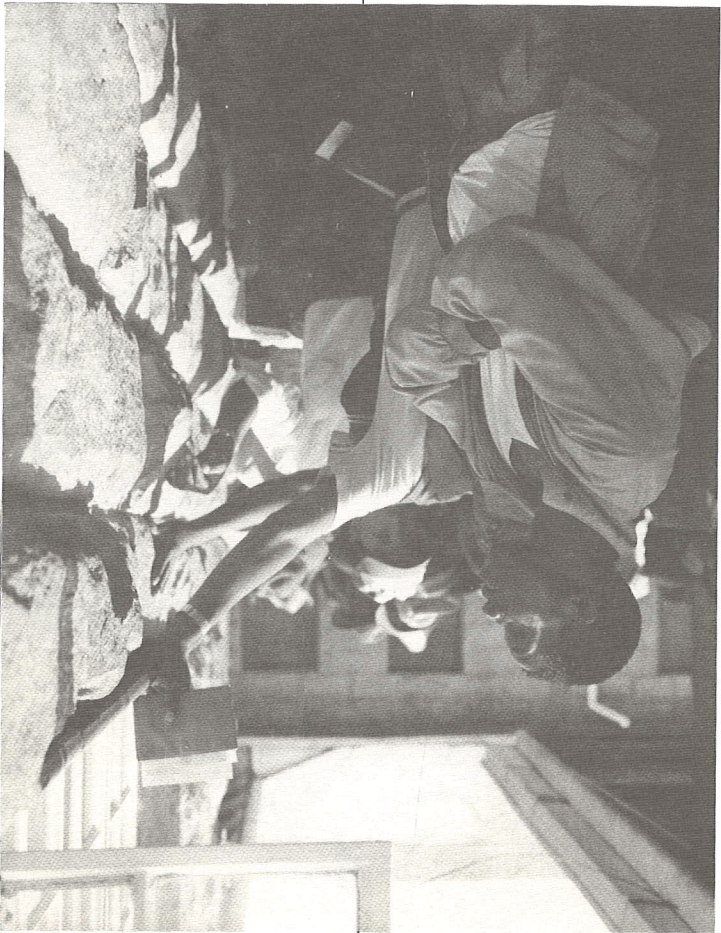
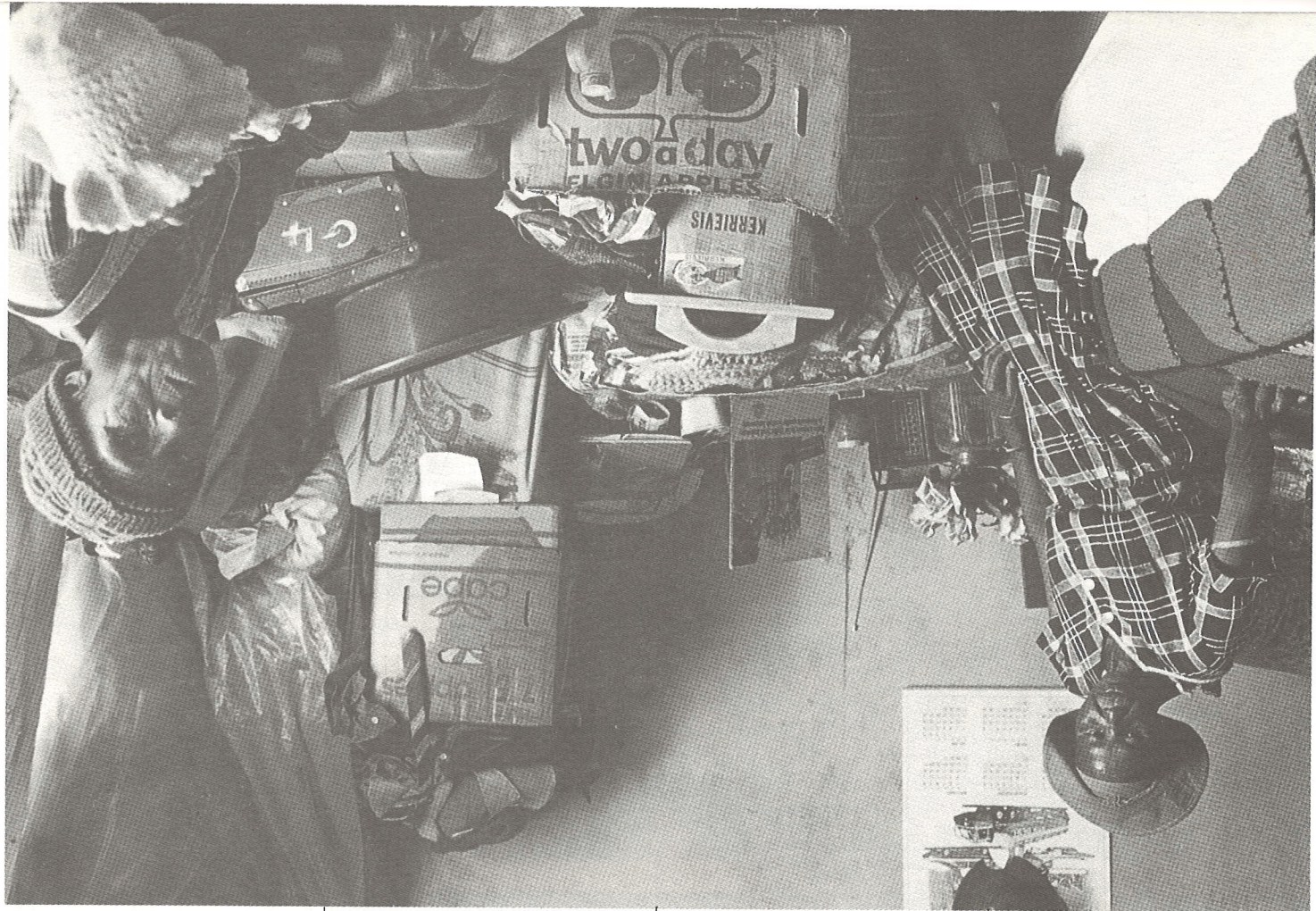
Centre Amistad de Solidarité internationale de la région de l'Amiante (CASIRA)
37, rue Notre-Dame Sud
Thetford Mines G6G 1J1
338-6211

CREDIL-Lanaudière
643, rue Notre-Dame
Joliette J6E 3J3
756-0011

Et, bien sûr, vos structures syndicales...

Documentation

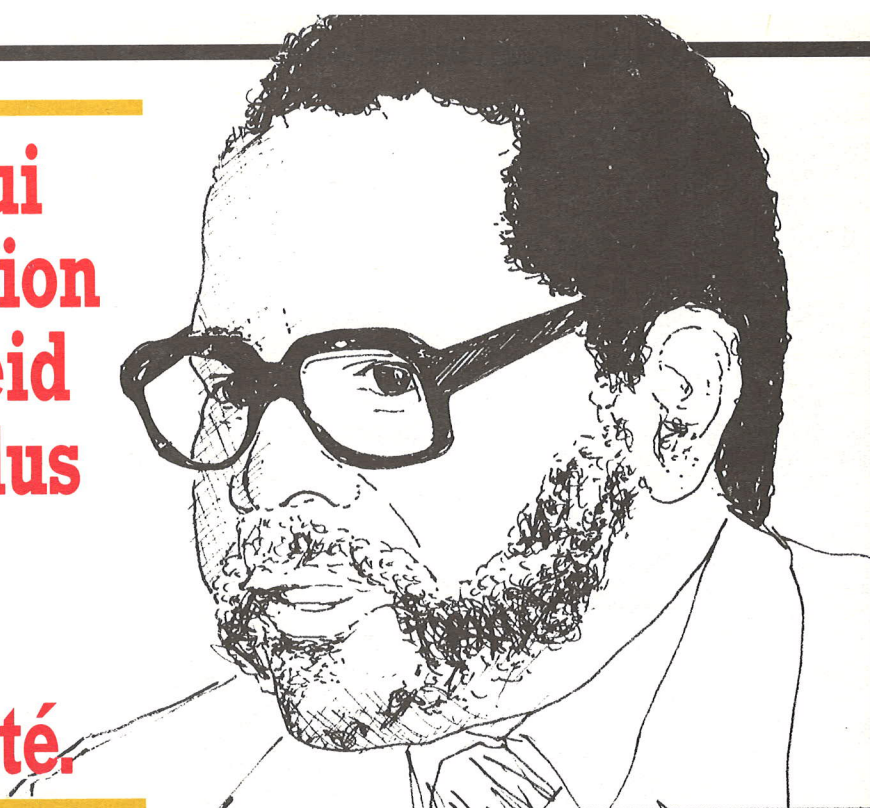
1. Surveiller les articles dans **Le Monde diplomatique**.
2. Reconsulter le dossier CISO de l'an dernier: **Apartheid non**, journal **Solidarité**, novembre 1986.
3. **L'état du monde**, 1986. (Maspero/Boréal, 1986) offre plusieurs rubriques sur l'Afrique du Sud et l'Afrique australe.
4. Sur le mouvement syndical: **Apartheid non, l'explosion syndicale** (MAA, Paris, 1984).
5. Le plaidoyer de Mandela lors de ses procès: **L'apartheid** (Éditions Minuit, 1985).
6. Plusieurs documents sont aussi disponibles au CIDMAA: **Revue Afrique Seshaba**, **South Africa Update**, **South Africa on the Move**.







**Chaque jour qui
passe sans sanction
contre l'apartheid
est un jour de plus
qui perpétue
ce crime
contre l'humanité.**



Olivier Tembas

SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ est une publication du Centre international de solidarité ouvrière. Le CISO est composé des membres suivants: la CEO, la CSN, le Conseil Central des syndicats nationaux de Montréal, l'Association Québec-Palestine et le Suco.

Ce dossier a été préparé par Claude-Guy Pilon, Robert Quévillon et Micheline Jourdain.
Principale source documentaire: CIDMAA.



Photos et illustrations tirées de publications sud-africaines

Conception graphique, photocomposition, montage
Centrale de l'enseignement du Québec

Impression
Imprimerie Leroy-Audy

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Canada

**À suivre:
prendre parti en Afrique
australe.**

Conférence nationale sur le rôle du Canada dans l'action internationale pour l'élimination de l'apartheid et l'appui à la SADCC

Organisée par le Conseil canadien pour la Coopération internationale, du 27 février au 1er mars 1987, au Palais des Congrès de Montréal (coordination technique CIDMAA).



**Le secrétariat CISO
est dorénavant situé au:**

**1415 rue Jarry Est, bureau 101,
Montréal
H2E 1A7
téléphone: 374-6660.**

Prix suggéré: 2,00 \$